

POLICE MAGAZINE

Encore
une

femme-
assassin!



Lire, page 13, l'article de GEORGES OUBERT sur l'effroyable assassinat de M^{me} Cormon, veuve du célèbre peintre. Ci-dessus : la photo de Marie Lemoine, l'odieuse criminelle. (M.)

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

Quand les artilleurs s'y mettent...

Il faut, avant de raconter le procès, dire en quelques mots l'histoire qui en fut l'origine. La voici donc :

Ce soir-là, vers huit heures, une demoiselle Giraudon, vieille fille de cinquante et quelques années, avait pris, à Recoubreau, gentil petit village de la Drôme, un train qui devait la déposer à Valence deux ou trois heures plus tard. Elle s'installa dans le coin d'un compartiment de deuxième classe et voyagea seule jusqu'à la station de Die. Là, une jeune femme aux pommettes nettement trop fardées et aux lèvres nettement trop rouges vint prendre place à ses côtés et tenta d'engager la conversation.

Mais M^{lle} Giraudon savait garder ses distances. D'ailleurs, d'un seul coup d'œil, elle avait diagnostiqué la lourde vulgarité de la compagne que le hasard lui donnait. Elle fit mine de l'ignorer. Et rien de remarquable n'advint jusqu'à la station de Crest.

Là, un artilleur de la garnison de Valence longea le train, cherchant une place. Il ne songeait certainement pas à monter en deuxième, son grade ne lui permettant pas ce luxe, mais il aperçut, à travers la vitre, la jeune femme trop fardée et trop rouge. Il la reconnut et s'écria :

— Tiens, Carmen !... Qu'est-ce que tu fais là ?

— Hé ! Ernest ! Viens donc ici...

Le train s'ébranlait. Le militaire sauta sur le marchepied, ouvrit la portière et s'introduisit dans le compartiment.

Alors commença l'horreur.

La conversation de Carmen et d'Ernest fut, paraît-il, quelque chose d'ignoble, d'épouvantable et d'apocalyptique. La demoiselle Giraudon pensa y laisser son âme. Et elle fut obligée de demeurer là, pleine d'horreur et de réprobation, car le wagon — les compagnies usent leur vieux matériel sur les petites lignes — ne comportait pas de couloir. Et, s'il n'y avait eu que la conversation ! Hélas ! et horreur : il y eut cent fois, mille fois pire. Nous le verrons par la suite... Qu'il nous suffise, pour l'instant,

d'indiquer que demoiselle Giraudon, dès le lendemain, adressait une plainte au procureur de la République. Attentat aux mœurs, exhibitions pornographiques, toute la lyre, quoi !... La vieille fille réclamait, en outre, le prix d'un parapluie qui, disait-elle, lui avait été « sauvagement ravi » par le militaire. Elle ajoutait que le militaire en question se prénommaient Ernest et que, d'après l'écusson de son képi, il appartenait au 6^e régiment d'artillerie. Quant à la « créature perdue », elle se prénommaient Carmen. La plaignante n'en savait pas davantage...

Le procureur de la République, ayant lu la plainte, se fit très probablement une jolie pinte de bon sang. Ah ! ces soldats ! Ils n'en feraient jamais d'autres... Enfin !... Le magistrat raconta l'histoire au colonel et le pria d'ordonner une enquête, ceci dans le but de découvrir le coupable... Il y aurait lieu, ensuite, de songer à l'instruction et au procès. Conseil de guerre, évidemment. Mais la justice civile pouvait se charger de la préparation du dossier. Et d'ailleurs, comme on ne savait pas si l'on retrouverait le coupable, le Parquet pouvait attendre avant de se dessaisir...

Le colonel, à son tour, dut s'offrir une double pinte de bon sang. Ah ! il reconnaissait bien là ses troupiers ! Ah ! les dégoutants !... Il fit convoquer tous les Ernest du régiment et leur tint un langage de ce genre :

— Je voudrais bien savoir quel est le cochon qui, l'autre soir, entre Crest et Valence...

Bref, le « cochon » ne pipa mot. Le colonel, au fond, en fut fort aise. Il n'insista pas. Brave homme, il ne tenait pas à voir l'un de ces hommes, pour s'être conduit de façon trop militairement cavalière, risquer des ennuis considérables, des ennuis, après tout, disproportionnés... Cette demoiselle Giraudon n'avait qu'à fermer les yeux. Et puis, à son âge... Elle ne mourrait pas sans avoir vu ça ! Et ça, ça valait bien un autre spectacle ! En tout cas, il n'y avait pas matière à envoyer un homme à Biribi...

Le « père du régiment » répondit donc que l'enquête qu'il avait conduite personnellement, ce qui constituait une garantie, n'avait donné aucun résultat. Il regretta. Mais...

Le procureur n'en demandait pas tant. Dans son esprit, l'affaire était déjà classée. Il sourit, prit le dossier et le jeta sur le haut d'un très haut placard. Personne n'irait le chercher là. Il s'y endormirait bien tranquillement dans un bon lit de poussière... Quelques semaines passèrent. Et, un beau dimanche, autour du kiosque à musique, la demoiselle Giraudon aperçut, tout à coup, le soldat Ernest. Son sang ne fit qu'un tour.

— Le voilà ! glapit-elle, le voilà ! Arrêtez-le ! Il a volé mon parapluie ! Il a...

Un agent passa. Il intervint : — Pas de scandale ! Tous au poste ! Et en vitesse !... Vous vous expliquerez avec le brigadier...

Il fallut bien, la semaine suivante, descendre le dossier de la haute armoire... En rechignant, le procureur le palpa, le renifla et fit en fin de compte savoir à la plaignante qu'il ne voyait pas matière à poursuites. Mais la demoiselle Giraudon était coriace. On ne vou-

lait pas lui rendre justice ? On allait bien voir ! Ah ! mais... Elle se constitua partie civile. Et il fallut bien instruire. On instruisit...

Entre temps, le soldat Ernest, ayant soldé son compte d'obligations militaires, s'était vu, comme on dit, renvoyé dans ses foyers. Il n'était plus soldat. Plus de Biribi à redouter.

Vint le jour de l'audience. Demoiselle Giraudon n'était pas là. Un avocat la représentait, un jeune, plutôt souriant, et qui prit la chose sur le mode ironique...

— Certes, monsieur le président, nous savons tous ce qu'est un soldat. Nous l'avons tous été. Néanmoins, il y a des limites à ce que, par euphémisme, j'appellerai la plaisanterie... Mais retraçons les faits dans leur ordre chronologique... En gare de Crest, le soldat Ernest reconnaît M^{lle} Carmen, une accueillante beauté du quartier le plus réservé — encore un euphémisme — de la ville. Qu'il soit venu la rejoindre, lui, simple soldat, dans un compartiment de deuxième classe, passons. Faute vénielle. Sur l'état de douce gaieté où se trouvait manifestement ledit soldat Ernest, passons encore. Il rentra de permission. Il quittait ses parents, ses amis. Un petit coup de trop est si vite avalé !... Mais tout ceci ne constituait pas une raison suffisante pour outrager ma cliente, l'honorabile M^{lle} Giraudon, de propos à faire rougir un derrière de singe... C'est malheureux, disait le soldat Ernest à M^{lle} Carmen, que nous ne soyons pas seuls. On ne serait pas mal sur la banquette. Et qu'est-ce que je te passerais !... Ma cliente toussait. Mais le jeune homme reprenait de plus belle : « Ben quoi ? C'est naturel !... » Sur ce, il prit sa compagne sur ses genoux et, à défaut de mieux, se mit en devoir de la tripoter avec maestria et précision : « Tu n'auras qu'à venir faire un tour à la maison, lui disait elle, avant de rentrer au quartier — Hélas ! répondit-il, je ne pourrai pas. Le train arrive trop tard. Juste le temps, en courant, de franchir les grilles à l'heure limite... »

« Vous pensez bien, monsieur le président, que le soldat Ernest, ainsi que la fille Carmen, n'usaient pas d'un langage aussi chaste que celui que je leur prête d'une façon d'ailleurs toute gratuite. Les mots crus et gras émaillaient leurs discours. Et plus ma cliente toussait, plus ils s'ingéniaient à la scandaliser. Ils lui dirent même, à un moment donné : « Si tu n'es pas contente, la vieille, tu n'as qu'à te f... la g... par la fenêtre. On ira pas te chercher... »

« Les gestes d'Ernest, cependant, se localisaient de minutes en minutes. M^{lle} Carmen en vint à rendre ce qu'elle recevait. Finalement, le soldat éclata : « Zut pour la rombière ! Je vais pas rentrer à la caserne dans l'état où je suis. Eh ! la vieille taupe, regarde le paysage, il fait clair de lune. Carmen et moi, on va s'expliquer... »

« Ils s'expliquèrent, en effet, monsieur le président. Et c'est alors que M^{lle} Giraudon, ivre d'une juste indignation, saisit son parapluie et se mit à en menacer le couple... Le soldat Ernest interrompit alors sa besogne, s'empara du parapluie et le jeta par la fenêtre. Il avait un visage tellement effrayant que ma cliente eut peur... »

Là, Ernest intervint : — Elle nous cognait dessus, monsieur le président... L'avocat reprit : — Ma cliente, donc, se tint coite. Transie de crainte, elle dut assister à ce que vous m'épargnez de décrire, monsieur le président...

— A quoi ? mon cher maître. Précisez, je vous en prie...

— Mais... enfin, puisque vous le voulez... L'avocat précisa. Et le juge conclut :

— C'est parfait. Nous voyons assez clairement ce dont il s'agit. Mais nous aimerions que votre cliente vienne elle-même nous décrire ces choses...

— Y songez-vous, monsieur le président ? Je vous l'ai déjà dit. Ma cliente mourrait de honte si, devant une assemblée quelconque, elle devait...

— J'entends bien. Mais son audition est indispensable. L'ancien soldat Ernest prétend qu'il ne s'est livré qu'à un simulacre. Votre cliente prétend le contraire. Il importe donc que nous procédions à une petite confrontation. Nous verrons si les descriptions de M^{lle} Giraudon sont propres à entraîner une conviction...

— Je me permets d'insister, monsieur le président. La prudence de ma cliente est un sentiment trop respectable...

— Et le sentiment que nous possédons tous de la justice, mon cher maître, n'est-il pas également respectable ? Allons ! Que votre cliente s'arme de courage. Nous ne la mangerons pas. Et qu'elle compare d'ici un mois...

Le président savait admirablement ce qu'il faisait. Demoiselle Giraudon n'eut pas le courage d'affronter l'audience. Elle fut déboutée et dut payer les frais...

Façon nouvelle de payer ses dettes.

LE PRÉSIDENT. — Vous vous appelez Henri-Martial T... Vous êtes né à Boulayles-Trous, le 6 février 1891, vous avez par conséquent quarante-trois ans. Pour l'instant vous exercez la profession de peintre décorateur, cependant vous avez été tour à tour employé de banque, poète, commissionnaire en vins et apprenti scaphandrier.

LE PRÉVENU. — C'est exact. LE PRÉSIDENT. — Depuis deux mois, vous habitez Clamart, mais, avant, vous avez successivement demeuré à Montreuil, Saint-Cloud, boulevard Ney à Paris et rue Ferrand à Bois-Colombes.

LE PRÉVENU. — Parfaitement. LE PRÉSIDENT. — Je ne vois à votre casier judiciaire aucune condamnation, cependant vous avez déjà comparu devant la Justice pour escroqueries.

M^e P... (avocat de Henri-Martial). — Je vous ferai remarquer, monsieur le président, que mon client fut à cette époque acquitté par le Tribunal.

LE PRÉSIDENT. — D'accord, mais il s'agissait d'une affaire assez semblable à celle d'aujourd'hui : vous escroquez de l'argent aux femmes, T..., et, lorsqu'elles se fâchent en menaçant de vous poursuivre, vous usez de deux moyens également efficaces selon vous : ou bien vous frappez les malheureuses jusqu'à ce que la crainte les rende muettes, ou vous leur jurez un amour ardent avec preuves à l'appui et obtenez de la sorte une quittance totale... quand vous ne réclamez pas un petit supplément d'argent.

LE PRÉVENU (très digne). — La preuve que je ne fais pas de pression sur celles qui se prétendent mes créancières, c'est que je suis ici, devant vous. Et puis, pourquoi donner le nom d'escroquerie à une opération très normale ? J'avais des tuyaux pour jouer à la Bourse et une voisine de palier qui, bien que pas très affriolante, pouvait faire compagnie passable. Je lui empruntai trois mille francs et elle devint ma maîtresse. Où est le mal là-dedans ?

LE PRÉSIDENT. — Les dires de la plaignante sont loin de ressembler aux vôtres. Elle vous répéta tout à l'heure que vous lui avez rendu une première visite sous prétexte de lui faire acheter des actions d'une entreprise minière assez mal cotée. Elle se laissa convaincre, vous remit l'argent et c'est beaucoup plus tard, lorsque ne voyant rien venir en fait de titres, qu'elle vous relança, puis eut le tort de croire à vos belles promesses et autres serments d'amour.

LE PRÉVENU. — Je ne lui ai jamais dit que je l'aimais. Seulement, quand une femme vous a confié de son plein gré quelques billets afin de les faire fructifier, en profite, sous prétexte de causer d'affaires, pour venir vous relancer tous les soirs, vêtue seulement d'un kimono et d'une paire de babouches, s'il lui arrive un accident, avouez qu'elle n'a que ce qu'elle mérite...

M^{me} veuve O..., une agréable quadragénaire au teint éblouissant, aux formes plantureuses, prie de faire sa déposition, accable tout de suite le prévenu :

— C'est un bandit, messieurs ; quand je l'ai mis au pied du mur au sujet de mes titres, il s'est jeté à mes genoux en me racontant qu'il se mourait d'amour pour moi, qu'il n'avait spéculé à la Bourse (avec mon argent) que pour m'offrir une automobile et des colliers de perles. Enfin, me forçant à céder à son désir, il obtint mon abandon. Mais il faut que je dise quelque chose d'assez particulier. Je souffre d'une infirmité qui n'est pas du goût d'un amant : une disposition qui m'empêche de subir les derniers outrages...

— Le tribunal a compris... poursuivit. — Eh bien, messieurs, non seulement ce misérable ne s'en montra pas déçu, mais il me dit : « J'aime autant cela, nous nous distrairons d'une autre manière, j'ai d'ailleurs toujours préféré l'autre jeu... il est moins monotone... »

— Le tribunal a encore compris... passez. — Je suis devenue de la sorte un misérable pantin entre les mains de ce dépravé, et c'est quand j'ai découvert en son armoire des lettres de menaces émanant d'autres femmes qu'il avait roulées de la même façon que j'ai compris à qui j'avais affaire. J'ai donc menacé mon singulier amant d'une plainte s'il ne me laissait pas tranquille et ne me remboursait pas mon argent. Alors il m'a frappé comme un sauvage en menaçant de me tuer si je donnais suite à mon projet.

L'avocat de Henri-Martial T... a beau plaider de son mieux et avec beaucoup d'esprit, cela n'empêchera pas les juges d'infliger six mois de prison et 50 francs d'amende à cet ami des femmes.

J. C.

PROCHAINEMENT :

LE CLOÎTRE DU SILENCE

POUR PROTÉGER BOBBY



Les autorités anglaises ont toujours pris soin du confort des policiers. La ville de Boston, à l'exemple de beaucoup d'autres villes britanniques, expérimente en ce moment une sorte de refuge mobile destiné à Bobby, l'agent chargé de régler la circulation dans les rues. Ce refuge se place dans les carrefours encombrés. Grâce aux rayures peintes sur ses parois, il se voit de loin. Il protège celui qui s'y trouve non seulement contre les heurts légers des voitures, mais aussi contre les éclaboussures des jours de pluie. (I. P. S.)

Direction - Administration - Rédaction

30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans primes) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

L'ESCROQUERIE "A LA DEBUTANTE"



Les « débutantes », vêtues de somptueuses toilettes, attendent de longues heures dans leurs autos le moment de la présentation.

La « season » est le moment de l'année où, en Angleterre, la vie brille d'un éclat tout particulier.

Elle est d'une assez brève durée, six semaines environ, de mai à juillet, mais, au cours de cette période, Londres connaît une activité fébrile.

On voit alors affluer de partout dans la métropole un monde riche et qui ne regarde pas à la dépense. Il est notamment une fête qui flatte immensément l'amour-propre de ces favoris du sort. Nous voulons parler de leur introduction tant désirée dans la haute gentry.

Mais n'y parvient pas qui veut.

Avec l'afflux à Londres de nouveaux riches, venus principalement des dominions et d'Amérique, la « season » est aussi le temps où fleurit l'escroquerie « à la débutante ».

C'est encore ce qui se fait de mieux dans l'art de savoir duper les imbéciles pris au mirage du grand monde.

Disons tout de suite que c'est là œuvre de femmes, car seules les femmes peuvent ainsi tabler sur la vanité et l'ambition féminines.

La « débutante » est une jeune fille qui, fait pour la première fois son entrée dans la haute société anglaise et peut espérer se voir un jour présenter à la Cour.

Leur rêve à toutes...

Il n'est pas de femmes, en effet qui, assistant au long défilé des autos s'alignant devant la résidence royale de Buckingham Palace, aux soirs de gala, n'aient ressenti une pointe d'envie lorsqu'elles entrevoient la silhouette superbe des « débutantes » vêtues de somptueuses robes blanches, le chef orné d'un précieux diadème, et assises dans leurs voitures, un bouquet de fleurs, blanches également, sur les genoux.

Ces jeunes femmes sont les privilégiées qui tout à l'heure connaîtront l'honneur de la présentation à leurs Majestés britanniques.

Une escroquerie est née de cette cérémonie enviable.

Elle est amorcée par une petite annonce bien stylée et d'apparence aussi sérieuse qu'honnête, parue dans un des grands journaux de Londres.

« Dame du monde se chargerait de présenter dans la meilleure société jeune « débutante » soit américaine, soit coloniale, désireuse d'être admise parmi la noblesse britannique. »

La jeune Américaine, Australienne ou Canadienne de passage à Londres et dont le papa, riche à millions, a gagné sa fortune dans un commerce lucratif, ne se sent pas d'aise en lisant cette annonce. C'est pour elle le moyen inespéré de voir se réaliser le rêve qui trouble son imagination vagabonde.

Papa, qui ne regarde pas à l'argent, est, lui aussi, tout disposé à lancer dans le monde son héritière. Il n'a pas grand-peine à céder au caprice de sa fille et, comme elle, il se laisse prendre au trébuchet de l'annonce.

Il y répond en quelques lignes et bientôt rendez-vous est pris entre la « dame du monde » et son correspondant, généralement dans les salons du club réputé dont il est parvenu à se faire recevoir membre grâce à un parrainage amical.

Le businessman enrichi est rond en affaires.

Il voudrait une présentation en règle dans le cercle assez restreint de la haute gentry, et, si possible aussi, une présentation de la « débutante » à la Cour.

Il laisse entrevoir qu'il est prêt à y mettre n'importe quel prix, car, bien entendu, rien ne lui coûtera pour arriver à ses fins.

Et, tout aussitôt, très heureux, il reprend : — Vous me laisserez cependant vous offrir un petit souvenir à la fin de la « season », pour vous remercier...

La dame minaude et l'affaire est enfin conclue.

Sa protégée s'installera pour quelques semaines dans l'appartement du chaperon, aux environs de Londres. Plus tard, on louera une maison en ville — c'est indispensable — une maison toute meublée bien entendu, avec un personnel de choix, trois ou quatre domestiques, car il faut bien offrir quelques réceptions.

Papa consent et le jeu commence. La maison de ville est généralement celle d'un complice qui louera pour un millier de livres sterling ou davantage ce qui en vaut à peine le tiers. L'auto — que naturellement on retiendra aussitôt — appartient à un autre complice, qui partagera avec le chaperon le prix de la location. Les domestiques, eux également, entrent

La leçon d'étiquette et de maintien. Savoir marcher la tête haute et le port noble.

dans la combinaison et rembourseront une partie de leur salaire à celle qui les a fait engager.

La couturière qui habille la « débutante » fera, elle aussi, des prix.

Il y a en outre la maîtresse « de tenue et maintien », le bijoutier, le cordonnier, le fleuriste et jusqu'aux fournisseurs ordinaires de la maison, tous taxés...

L'argent file on le comprend, avec une vertigineuse rapidité.

Le temps passe pourtant, la « season » s'avance et le père commence à s'inquiéter.

Il vient voir le « chaperon » :

— Je désirerais, lui dit-il, que ma fille soit invitée au bal de la comtesse C...

— Rien de plus facile, répond la dame sans se laisser démonter. Seulement je vous préviens qu'il faudra faire un petit cadeau à son intendant... une centaine de livres. Vous voyez que c'est insignifiant...

Papa signe un nouveau chèque et l'invitation arrive. Mais notre candide businessman est loin de se douter que sa fille va aller au bal avec une invitation en blanc dont on a fait cadeau à la femme de chambre... et que le chaperon a rachetée.

— Et la présentation à la Cour ? s'exclame anxieusement le papa.

— Je vous ai dit, lui avoue le chaperon, que c'est là chose extrêmement difficile. Tenez, je viens justement d'obtenir la présentation de Miss X... (et ici elle répète un des noms que tous les journaux ont annoncé dans leurs mondanités le matin même), mais il m'a été impossible de l'obtenir pour votre fille. Vous comprenez, son père est un très riche industriel canadien. Il est milliardaire... L'année prochaine, peut-être, serons-nous plus heureux... si vous revenez à Londres...

Non, le nouveau riche ne reviendra certainement pas, sa fille non plus, leurs amis pas davantage. Notre businessman a enfin compris qu'il s'était laissé stupidement voler.

Il voudrait protester, porter plainte, courir à la police, dénoncer l'escroquerie dont il est victime, mais il hésite.

Et papa repart aux Dominions ou en Amérique avec son héritière, qui ne se vantera pas de l'aventure. Mais, à la prochaine « season », une autre annonce, alléchante et discrète, paraîtra dans les mêmes feuilles de Londres.

Son texte différerait peut-être quelque peu, de celle publiée plus haut, mais l'escroquerie sera la même.

Adapté de l'anglais, d'A.-J. SWINNERTON
Copyright I. P. S. Tous droits réservés.

La « révérence en trois temps » est de rigueur aux galas de la Cour et nécessite une étude approfondie.



L'éventail en plume est de rigueur, ainsi que le bouquet garni de voile.

Le « chaperon » ne relève pas ces derniers mots, qu'elle ne semble pas avoir entendus.

Elle montre un léger embarras, une certaine hésitation et finit par dire que son annonce lui a déjà valu quantité de lettres contenant toutes des demandes du même genre.

Il lui faut donc le temps de la réflexion. On se reverra deux jours après.

Cette fois, c'est le chaperon qui invite papa et sa fille à déjeuner chez elle, car elle désire connaître la « débutante » avant de s'engager.

— Votre jeune fille, déclare-t-elle au papa, est réellement de tout point délicieuse et je lui prédis un beau succès durant cette « season ». Croyez-en mon expérience.

« Elle ressemble beaucoup à Miss E. H... (elle prononce ce nom en toute confiance), que j'ai présentée moi-même à la Cour l'an passé et que la Reine n'a pu s'empêcher d'admirer. Seulement, je dois vous prévenir que les présentations à la Cour deviennent de plus en plus difficiles. Le lord chambellan est impitoyable : c'est lui qu'il faut d'abord approcher pour obtenir son « flat » : il vaut mieux commencer par des présentations à la gentry... Elles sont d'abord moins coûteuses...

Papa approuve.

— Et le prix ? demande-t-il en businessman averti.

— Aucun prix, monsieur, se récrie le chaperon, je ne suis pas femme à faire payer mes services. Vous savez du reste qui je suis : Lady X... (elle oublie de mentionner qu'elle est divorcée depuis trois ans d'un lord perdu de dettes).

« C'est un plaisir pour moi que celui de présenter dans mon monde une aussi exquise jeune fille.

« Tout ce que je vous demanderai néanmoins sera de me rembourser les frais que je pourrais faire. Pas un penny de plus, car j'entends bien régler mes propres dépenses. Papa n'en croit pas ses oreilles.

Il y a tout de même encore de braves femmes et bien désintéressées parmi la société anglaise, songe-t-il.



JEUNESSE SANGLANTE

LES MATRAQUEURS RÉMOIS

MADAME L'INSPECTRICE

« C'est si facile de tuer, si tu savais », confiait froidement à sa mère le jeune meurtrier de vingt-cinq ans, Guy Davin.

Cette froideur et ce cynisme dans l'accomplissement des pires forfaits, — comme si la pourriture ambiante avait corrompu l'époque jusqu'au cœur, jusqu'à l'âme des jeunes hommes, — semblent être caractéristiques des crimes de jeunes.

Vieillards tués au milieu du stupre par des invertis, escrocs internationaux ruinant la petite propriété, policiers mâtinés de gouapes et de bandits, milliardaires de la traite des blanches, banquiers véreux, vos dossiers moisiront dans l'ombre des greffes; nous vous oublierons bientôt pour d'autres; mais d'avoir, comme une lépre pénétrente, souillé, à votre contact, la jeunesse d'aujourd'hui, nous ne vous le pardonnons pas. Votre impunité scandaleuse a ouvert la voie.

Il y a des crimes dont les auteurs ne sont pas les seuls responsables, ni même les seuls coupables. Le crime de Nancy, quoi qu'il en semble, est de ceux-là.

L'affaire dont il s'agit, se révélant comme un scandale de grande envergure, n'a cependant pas pris, dans la grande presse parisienne la place importante qu'elle mérite. Elle figurerait avec harmonie entre l'affaire Nozières et l'affaire Mariani par les milieux et les compromissions qu'elle découvre.

Voici les faits, origines de la découverte de ce nouveau scandale: au cours de la nuit du 30 septembre, la caserne du 21^e régiment d'aviation de Nancy fut le théâtre d'un drame sanglant. Deux soldats appartenant au corps de Nancy, dont l'un au 21^e régiment lui-même, essayèrent, en compagnie d'un ami, de s'emparer du coffre-fort du régiment, lequel contenait la somme de 900 000 francs. Le coffre était surveillé par deux gardiens, dont l'un somnolait. Le caporal Chaudron, veilleur, fut sauvagement assailli et frappé de plusieurs coups de matraques qui l'assommèrent. Au bruit causé, le veilleur endormi s'éveilla, donna l'alarme. Des soldats, de garde alentour, arrivèrent, mais trop tard. Les trois malandrins avaient pris la fuite.

Une enquête fut ouverte et les coupables de cette lâche agression furent curieusement découverts. Sur les lieux du drame on retrouva l'une des matraques des agresseurs.

Or, la façon dont l'agression avait eu lieu et son but laissaient supposer que l'un des coupables au moins connaissait les lieux et la présence des 900 000 francs. Un soldat du 21^e s'était déjà fait remarquer par sa violence près de ses camarades: au cours de discussions, il avait à plusieurs reprises exhibé une matraque, dont il ne se montrait pas peu fier et sans laquelle il ne sortait jamais.

Le 30 septembre, jour de l'agression, le soldat était en permission à Reims, et l'examen de l'emploi de son temps montra qu'il

était absent de Reims le soir même, ainsi que deux autres de ses amis. D'autres faits dont nous parlerons plus tard ne tardèrent pas à montrer que l'on tenait les vrais coupables. Ce sont trois Rémois, fils de famille, dont les parents, d'une honorabilité sans conteste, tiennent le premier rang dans la société locale: Jacques Heidsieck, fils du fabricant de champagne; Sanisaulieu, fils d'un architecte, et Pierre Laval dont les parents tiennent une grande maison de teinturerie. Ils appartiennent au même monde que Jean Dabin et Freddie Leroux; aussi bien, rien ne semblait les destiner à de telles bassesses. Elevés dans les meilleures maisons d'éducation, ils descendirent progressivement l'échelle du vice. Car ces bandits de vingt et un ans n'en étaient plus à leurs premiers pas. Ils débütèrent au sortir de l'adolescence, manifestant en toute occasion le désir d'étonner les « copains » par de l'extraordinaire et par un grand raffinement à se singulariser dans le mal. Leur rêve: faire de leur vie un film de gangsters et d'apaches. Bien avant que d'agir, ils avaient la manie d'inventer des aventures étonnantes où ils jouaient le rôle d'adroits filous, heureux de scandaliser les « bons petits copains » qui se pensaient surpassés. Ils constituèrent même une bande d'apaches « pour rire », ne se doutant pas qu'il en naîtrait une bande d'apaches véritables. Car, comme leurs « grands aînés », ils eurent leur « maffia ».

Le trio opérât le plus souvent en commun. C'est ainsi qu'ils effectuent leurs exploits dans la région immédiate de Reims et de Laon, se font la main en dévalisant de quelques montres et « diamants » les bijouteries locales. On croit également devoir leur attribuer des agressions commises nuitamment dans des rues écartées de Reims, au cours desquelles ils dévalisèrent de paisibles promeneurs. De plus ils ont trempé dans des affaires de drogue et d'avortements.

La plus importante des affaires pour lesquelles ils sont suspectés est un vol commis dans une grande librairie de Reims et dans des conditions toutes spéciales: la caisse de la librairie disparut en plein midi, ainsi que plusieurs étagères de stylos et autres objets de valeur. Les voleurs auraient profité de la complicité du fils de la maison.

La bande était, on le voit, organisée et disciplinée. On procéda à Villers-Allerand, dans une propriété de famille de l'un des trois complices, à une perquisition. La police découvrit les objets suivants: un attirail très perfectionné et très complet de cambrioleurs, de nombreux documents intéressant l'affaire et susceptibles d'y apporter de nouvelles révélations, et surtout, découverte importante, les « bleus » tachés de sang portés par l'un des malfaiteurs lors de l'agression d'Essey.

Le siège de la maffia est un local de Reims, sis rue des Moulins: là, le trio se réunissait périodiquement et amenait certains individus au sujet desquels on enquête. Des femmes et des jeunes filles de la meilleure société seraient compromises, ainsi que plusieurs femmes de mœurs légères bien connues dans les tavernes et les bars de la ville. Des noms connus auraient été prononcés. Aussi bien ne doit-il y avoir aucune défaillance, ni aucune hésitation de la part de la police, la situation des complices ou des compromis devant entraîner un regain de sévérité.

Pierre Laval et J. Heidsieck ont été transférés de la maison d'arrêt de Reims à la maison d'arrêt de Nancy et les pièces saisies, ainsi que tous les documents intéressants ont été expédiés à Nancy au juge instructeur.

On a pu obtenir certains aveux des coupables. L'emploi de leur temps a été assez rigoureusement établi pour permettre de reconstituer le drame.

Le 30 septembre, Sanisaulieu décide ses deux complices à partir pour Nancy, car il sait que le coffre-fort du 21^e d'Essey renferme 900 000 francs, montant de la paye de ce régiment.

Les trois complices quittent Reims avec

deux puissantes voitures, celle de Laval et celle de Heidsieck, une grosse machine très rapide. Ils sont munis de pinceaux, de pinces, et de « bleus » qu'ils revêtiront avant d'opérer. Aux abords de Nancy, ils maquillent les numéros minéralogiques de leur voiture. Un chariot était préparé au camp d'Essey, par Sanisaulieu, pour y placer le coffre descellé. C'était un de ces chariots très légers à deux roues, employé sur les aérodromes pour la traction des avions. Ainsi tout était prêt, et le coup devait réussir: on aurait transporté le coffre-fort recouvert de toiles sur le chariot attaché à l'une des voitures. Puis, les trois complices quittaient vivement Nancy et ouvraient le coffre-fort dans un bois où ils l'abandonnaient ensuite, ainsi que le chariot, après s'être réparti 300 000 francs chacun. Mais la garde, heureusement, veillait.

Tels sont les principaux événements de la suprême et tragique expédition de cette maffia de trois jeunes hommes.

Apparemment, les trois bandits sont sans excuses et les dépositions des témoins seront pour eux accablantes.

Mais que l'on nous permette de nous étonner: ici encore, la bande opérât impunément depuis plusieurs années et ne fut que très légèrement inquiétée. Si l'on avait sévi plus tôt, des actes aussi graves n'auraient peut-être pas été commis. De précédentes affaires suffisaient à motiver des punitions rigoureuses, et le passé des accusés, si leur casier judiciaire est vierge, est cependant lourdement chargé.

Laval, Heidsieck et Sanisaulieu n'ont cessé de se livrer depuis plusieurs années, sous les yeux de leur entourage et de la police locale, à des actes réprouvés par la loi à plus d'un titre et ils ont trempé dans de graves affaires de vol. Pourquoi n'avoit pas coupé court à leurs agissements en temps utile?

Nous sommes ici en présence d'anormaux et de tarés, de maniaques du vol et de mythomanes, dont il appartiendra à l'enquête de dégager la part de responsabilité respective.

Ces jeunes gens n'étaient guidés vers ces dérèglements ni par leur entourage ni par leur éducation. Ils semblent avoir été trop habitués cependant à manier l'argent et à le dépenser exagérément (l'un des complices recevait de son père 1 000 francs par mois, auxquels sa mère ajoutait 2 000 en cachette). Aussi, lorsque, pour les punir, on leur coupa les vivres, ils éprouvèrent de gros besoins d'argent, ayant contracté le goût de la dépense. Et ce qui n'était chez eux qu'une déplorable manie — petits vols anodins — devint vite une nécessité. Ils voulaient avoir de l'argent, beaucoup d'argent et par tous les moyens.

Sanisaulieu, envoyé en Allemagne par son père découragé d'en jamais rien faire de propre, s'exhibait dans des meetings d'aviation et pour quelques marks faisait des descentes en parachute. Il gaspillait ensuite cet argent périlleusement gagné dans les boîtes de nuit allemandes, avec une fièvre sans frein.

Ce nouveau scandale nous révèle une jeunesse trouble et corrompue, ivre d'argent et de plaisirs faciles, qui met son orgueil à s'enrichir crapuleusement, à se vanter cyniquement de basses actions.

C'est sans doute le plus misérable, le plus décourageant aspect d'un « milieu » pourri, plus immonde que le vrai « milieu » sous son apparence mondaine, et dont la disparition immédiate, par des sanctions exemplaires, est indispensable à l'hygiène morale.

N'est-il pas grand temps de « vacciner » les honnêtes gens, qui restent encore, heureusement, le plus grand nombre, car, cette crise morale est contagieuse?

JEAN DESRIVES.



Non, vous ne voudriez pas demander à cette Anglaise d'être belle, d'être désirable. Elle n'en a pas besoin. D'ailleurs elle possède d'autres qualités, plus utiles dans sa situation. C'est une femme policière.

Miss Violet Butcher est entrée, en 1919 dans la « Rochester Row Police Station » et, tout de suite, s'est fait remarquer par son énergie, sa décision et son flair. Elle a, entre autres, à son actif, l'arrestation, à Hyde Park, de deux bandits dangereux qui, en 1927, étaient vainement recherchés. En récompense de ses services, elle fut élevée alors au grade de sergent. Comme elle continua à se rendre spécialement utile, on vint de la nommer inspectrice. Cette décision porte à trois le nombre des femmes ayant gagné ce titre dans la police officielle de Londres. (F. P.)

Le roi des escrocs

DANS un modeste hôpital de Debreczen vient de mourir un vieillard qui, il y a peu de temps encore, était la vedette de la chronique judiciaire et mondaine de la presse de l'Europe Centrale.

Il s'agit d'Ignace Strassnoff, dont les exploits ne le cèdent en rien à ceux du fameux capitaine de Kopenick qui, peu avant la guerre et grâce au prestige de son uniforme, réussit à donner le change à la population de toute une ville et à s'emparer de la caisse municipale sous l'œil bienveillant du maire.

Ignace Strassnoff, guidé uniquement par une passion étrange, s'était rendu à la même époque à Zagreb, capitale de la Croatie, où, se faisant passer pour un émissaire de l'empereur François-Joseph, il négocia des journées durant de graves problèmes politiques avec les chefs de l'opposition, sans que son imposture fût découverte.

Cependant, son exploit le plus sensationnel fut la visite qu'il rendit, vêtu d'un uniforme de hussard, au cardinal Vaszary, primat de Hongrie, auquel il se présenta comme le prince Esterhazy, en faisant la déclaration suivante:

— Je viens de perdre trente mille couronnes au jeu et je suis momentanément gêné. Il me faut absolument trouver cette somme d'ici deux heures, sans quoi il ne me reste qu'à me tirer une balle dans la tête.

Ce disant, il sortit un revolver de sa poche et le porta à sa tempe. Apitoyé par un désespoir aussi sincère et, d'autre part, heureux de pouvoir venir en aide à un homme portant un nom aussi illustre et descendant d'une famille dont la richesse est proverbiale, le cardinal s'empressa de tirer le solliciteur d'embaras.

Vers le fin de sa vie, Strassnoff avait abandonné ses pratiques répréhensibles. Il vivait modestement de la vente de ses mémoires.

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à:

Remèdes WOODS, Ltd. 10, Archer Str. (1886. B.) Londres W1.

LA NOUVELLE O. Louis VIGNON INITIATION SEXUELLE

Le plus complet de tous les ouvrages du genre
« Laisserons-nous à l'instinct, au hasard d'une rencontre souvent criminelle, le soin de révéler les mystères de la vie et les devoirs qu'ils nous créent? »
Cardinal VERDIER.

« Quelques Informations sûres au sujet de la fonction sexuelle feraient plus pour le bonheur des individus et la paix des ménages que tous les conseils moraux dépourvus d'efficacité parce qu'ils sont suspendus dans le vide. »
Dr TOULOUSE.

360 pages (14 x 23), nombreuses illustrations
Envoi contre mandat de 22 francs
(en paquet clos).

ÉDITIONS CRITIQUE et RAISON
10, Rue de Pontoise, PARIS (5^e)

L'affreuse existence des interdits de séjour sera décrite avec les détails plus précis dans

Forçats en liberté

une enquête de Jacques Zimmermann dont POLICE-MAGAZINE commencera la semaine prochaine, la publication.

Forçats en liberté

nous fera assister au calvaire que gravissent les hommes frappés de la « trique », et qui ne peuvent parvenir à se relever moralement en dépit de leurs efforts.

TATOUAGES à vendre

Mon ami Dédé m'apparut, l'autre jour, rutilant dans un complet neuf. Comme je m'étonnais :

— Je vends ma collection de tableaux, me répondit-il en riant.
— Quels tableaux ?
— Mes « maquillages »... Mes tatouages, quoi !

J'ignorais, jusqu'à ce jour, qu'on pût vendre les tatouages comme n'importe quelle marchandise. Au premier abord, on ne voit pas très bien un homme se laissant enlever un morceau de son épiderme revêtu d'une ancre, d'un cœur percé d'une flèche ou d'un croissant oriental.

Pourtant, rien n'est plus exact m'explique sagement Dédé. Notre peau est composée de plusieurs couches de cellules : derme, épiderme...

On a découvert il y a quelques années, paraît-il, un produit qui, appliqué sur le cuir humain, a pour propriété de détacher au bout d'un moment la partie externe de la peau recouverte du liquide en question.

Ces morceaux de peau tatouée sont payés relativement cher par les amateurs de ce bizarre maroquin. Des rabatteurs parcourent les grandes villes à la recherche du patient qui consentira à céder une portion de sa peau.

Et vous savez, termine Dédé, plus on vend de fois un tatouage, plus il devient net et joli...

Pour me convaincre, il m'entraîne dans l'arrière-boutique d'un bistro où il a vite fait de « tomber » son veston, puis sa fine chemise de soie vert tendre brodée d'initiales noires.

Sur son dos, un navire avec toutes ses voiles vogue sur des vagues stylisées dans lesquelles nagent des poissons exotiques.

Le tout est exécuté avec un souci manifeste du détail. Rien n'y manque, ni les trois couleurs — bleu, blanc, rouge — qui battent à la poupe du vaisseau, ni les nageoires des petits poissons, ni les yeux des mouettes qui tourbillonnent au-dessus du grand mât.

Un petit souvenir de San-Francisco, dit Dédé.

Fait à la machine, sans doute ?
— Ça, du boulot à la machine, réplique Dédé, vexé ! C'est du « tout main », je vous le jure... Vous voulez en voir un à la mécanique ? Tenez, celui-là, cette tête d'Espagnole...

Sur des biceps vigoureux, une señorita mordillait une rose rouge entre ses dents trop rectilignes pour y être dessinées à la main...

Mon bateau, ça fait déjà deux fois que je le vends... Il doit servir de reliure à un roman d'aventures ou à un bouquin sur le « milieu »... Je ne vois pas ma peau couvrant un livre de messe ou un ouvrage de la Bibliothèque Rose...

Rhabillé, il m'apparut encore qu'il existait au musée d'anatomie de Barcelone une section de tatouages.

Curieux spectacle, m'assura-t-il, que tous ces morceaux de chair humaine découpés en carré et tendus comme des peaux

de tambour. La plupart sont conservés dans des bocaux remplis d'un liquide qui leur garde toute leur netteté et leur fraîcheur.

Malheureusement, les tatoueurs manquent d'imagination. Tous les « maquillages » placés en vitrines peuvent se classer en cinq ou six catégories.

Il en est qui sont le symbole de certains métiers, particulièrement des professions maritimes : vaisseaux, ancres, roses des vents, etc.

D'autres évoquent des paysages lointains.

On remarque des médailles militaires ornant souvent la poitrine des légionnaires, l'inévitable cœur percé d'une flèche ou la classique « pensée à ma mère ».

Des sportifs se sont faits tatouer des matches de boxe, des têtes de coureurs cyclistes en renou, des joueurs de football.

Les inscriptions mystiques, voire religieuses, abondent : Fatalitas, Né sous une mauvaise étoile, Pas de chance, Mauvaise tête, mais bon cœur, Ni Dieu ni maître, le Christ crucifié, etc. Plus nombreux encore sont les tatouages inspirés par des sujets grivois ou érotiques, parfois carrément obscènes...

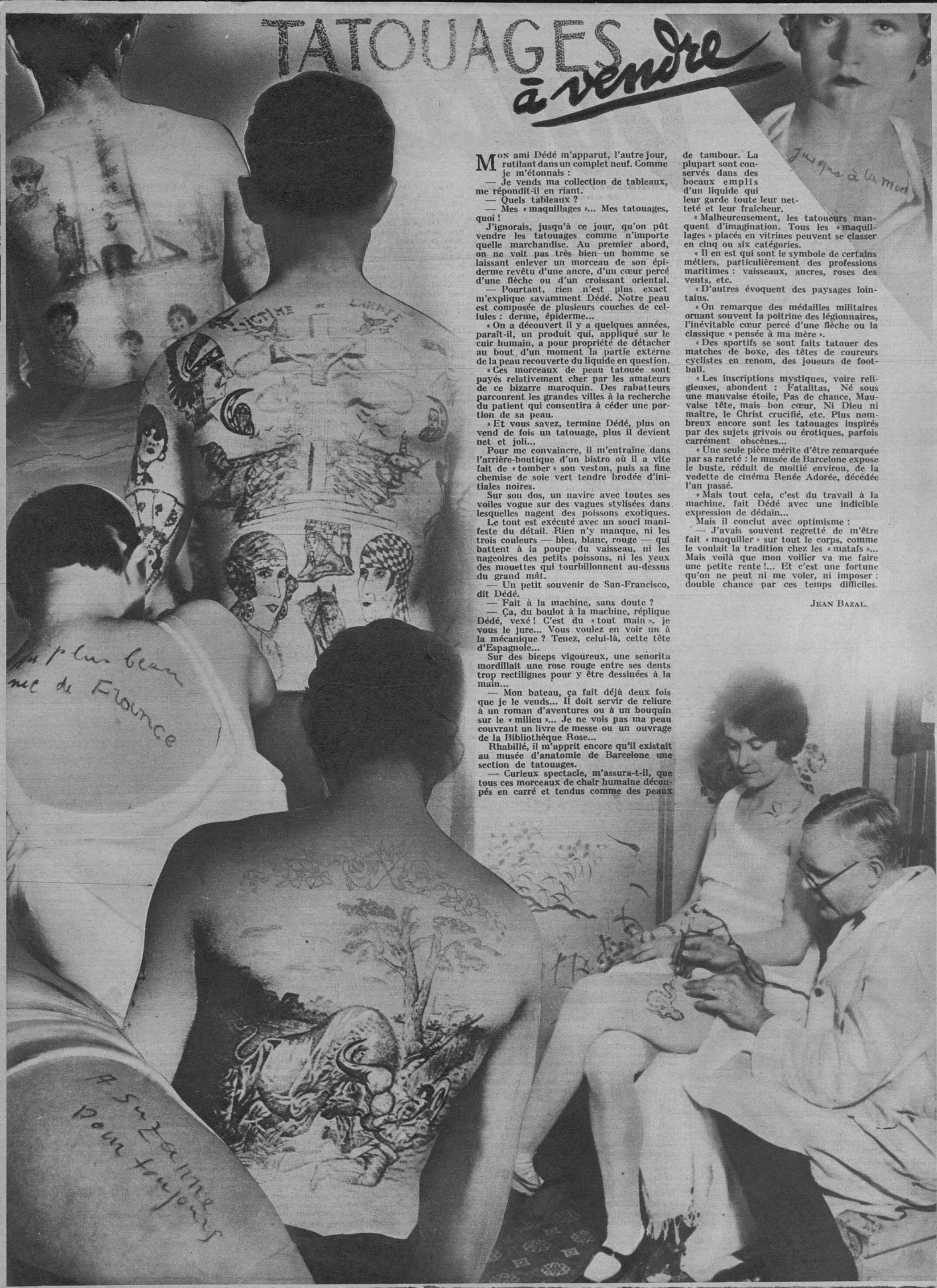
Une seule pièce mérite d'être remarquée par sa rareté : le musée de Barcelone expose le buste, réduit de moitié environ, de la vedette de cinéma Renée Adorée, décédée l'an passé.

Mais tout cela, c'est du travail à la machine, fait Dédé avec une indicible expression de dédain...

Mais il conclut avec optimisme :

J'avais souvent regretté de m'être fait « maquiller » sur tout le corps, comme le voulait la tradition chez les « matafs »... Mais voilà que mon voilier va me faire une petite rente !... Et c'est une fortune qu'on ne peut ni me voler, ni imposer : double chance par ces temps difficiles.

JEAN BAZAL.



Voici l'assassin

Comment l'expert désigne le coupable.

III (1).

Machinations déjouées.

J'ai conté l'affaire du jeune Charles W... qui fut trouvé dans sa chambre la poitrine percée d'une balle de pistolet, mort, l'arme à portée de sa main, enfermé à clef chez lui, fenêtre close et grillée de forts barreaux très serrés.

Suicide, avait conclu la justice. Et elle ne pouvait conclure autrement. Le plus savant expert n'y pouvait rien de plus.

Et je ne prétends point être le plus savant expert.

J'avais admis la thèse judiciaire. Il a fallu un hasard pour que, cinq ans plus tard, cette affaire fut reprise sur ma demande.

Il arriva une aventure tout à fait semblable, alors que celle-ci était déjà oubliée. Comment ne l'eût-elle pas été puisqu'elle semblait toute claire ?

Celle que je vais vous narrer l'était moins. M. Léonard G..., un ancien commissaire de police, fut trouvé inanimé dans son cabinet de travail. Lui aussi, il avait une balle dans la poitrine. Lui aussi, il avait l'arme à portée de sa main et était étendu sur son divan. Lui aussi, enfin, il était enfermé dans cette chambre qui n'avait pas d'autre issue que la porte donnant sur le corridor. Et sa fenêtre était fermée intérieurement, ainsi d'ailleurs que les volets munis de crochets et de verrous.

Il ne restait, n'est-ce pas ? qu'à conclure au suicide, comme dans le cas du jeune Charles W... Et c'est ce qui aurait été fait sans aucun doute si M. Léonard G... avait été mort comme l'était M. Charles W...

Mais M. Léonard G... était vivant, bien vivant, malgré une terrible blessure qui avait frôlé le cœur, heureusement sans l'atteindre. Il n'avait pu, expliquait-il, reconnaître son agresseur masqué et ne se rappelait qu'une chose : l'arme dirigée sur lui. Ensuite, il ne savait plus rien, sinon qu'une somme importante qu'il portait sur lui et qu'il venait de retirer de la banque avait disparu.

Il était seul dans son domicile à cette heure. La porte d'entrée n'était pas close et on pouvait l'ouvrir en tournant un bouton. Celle de son cabinet n'était pas fermée non plus. Le malfaiteur avait donc pu entrer le plus facilement du monde. Comment était-il sorti de telle façon que la porte du bureau fut fermée à clef et de l'intérieur, la clef étant restée sur la porte ? M. Léonard G... ne prétendait pas l'expliquer.

Son récit avait semblé invraisemblable aux magistrats et ils étaient décidés à admettre que M. Léonard G... avait bel et bien voulu se suicider, mais qu'il s'était manqué et qu'il ne voulait pas en faire l'aveu par respect humain ou pour toute autre considération à sa convenance.

Mais moi qui connaissais l'ancien commissaire de police, qui savais qu'il était un esprit pondéré, un homme heureux, un célibataire endurci éloigné de toute complication sentimentale et assez riche, par surcroît, avec une jolie retraite, je ne pouvais admettre qu'il n'eût point dit la vérité.

Et puis, je me rappelais l'affaire du jeune Charles W... qui, lui non plus, n'avait aucune raison d'en finir aussi tragiquement avec l'existence. Précisément, pour lui aussi, l'enquête avait établi qu'il avait touché des fonds dans une banque le matin même. Mais qu'en avait-il fait depuis ? Il avait été impossible de le savoir. Ce que l'on savait, c'était l'impossibilité établie par les constatations de sortir de chez lui pour une personne qui s'y serait introduite.

Il en était de même chez l'ancien commissaire. Conclusion, malgré ses déclarations, à un suicide, c'était adopter ce que j'appellerai une solution paresseuse.

J'ai dit ailleurs que l'expert devait ne se préoccuper que de constatations matérielles et ne pas se soucier de considérations psychologiques. C'est une règle qui a ses exceptions, comme vous le voyez. Mais notez que je vous expose, précisément, une affaire exceptionnelle.

Pour moi, le problème se posait ainsi : la victime dit la vérité. Donc, quelqu'un est entré chez M. Léonard G... et en est ressorti.

La porte est fermée de l'intérieur (à ce point qu'il avait fallu, comme dans l'affaire Charles W... enfoncer la porte). La fenêtre et les volets étaient fermés de la même manière.

(1) Voir Police-Magazine n° 204 et 205.

Donc, il fallait ainsi poser la question, ou, plutôt, procéder à cette affirmation : affirmation et question, d'ailleurs, s'y trouvent.

1° On peut, de l'extérieur, fermer à clef une porte, la clef restant intérieurement dans la serrure.

2° Comment peut-on le faire ?

J'avais, dans ma carrière, appris bien des choses relativement à des manipulations habiles de serrures.

Ainsi je savais qu'il était possible avec une pince creuse de faire tourner, de l'extérieur, une clef placée intérieurement dans la serrure.

Mais cette opération laisse toujours une trace sur la clef. Elle réussit d'ailleurs beaucoup plus difficilement qu'on ne le croit.

Mais la trace est inévitable. Or, il n'y avait pas de traces ni dans le cas de l'affaire Charles W... ni dans celle de Léonard G...

Autre constatation : la serrure du commissaire de police ne pouvait pas, de l'extérieur, se fermer à clef à double tour. Le verrou ne fonctionnait que la clef maniée de l'intérieur et de telle façon qu'elle n'était pas crochetable utilement de l'extérieur. De telles serrures ne sont pas rares et elles sont communes chez nous pour les fermures des pièces intérieures d'appartement. C'était là encore comme chez Charles W...

Mais comment répondre à la question qui décollait de mon affirmation ?

Je me suis dit : il existe un procédé, un dispositif, un mécanisme qui permet, à travers une porte fermée, d'agir sur l'autre côté. Il va sans dire que j'ai examiné la serrure et la clef avec des grossissements d'une grande puissance. Sur la serrure, sur les verrous, je n'ai rien trouvé.

Sur la clef que j'avais fait saisir et que j'avais mise avec précaution immédiatement dans une boîte spéciale, je n'avais découvert qu'un débris infinitésimal de chanvre.

J'avais aussi constaté sur le chambranle de la porte et sur le bois de son encadrement, une minuscule égratignure en forme de raie, allant de bas en haut en diagonale.

Je relus avec soin le procès-verbal très minutieux des premières observations. Elles relaient qu'il n'y avait pas de traces de lutte dans la pièce ; ce qui était vrai, le commissaire ayant été assailli, disait-il brusquement et n'ayant pas eu le temps de se défendre.

Tous les objets étaient à leur place. On avait seulement noté ce détail insignifiant qu'un crayon avait été trouvé par terre sur le tapis, mais près de la porte.

L'égratignure en forme de raie oblique sur le chambranle, la trace de chanvre sur la clef, le crayon sur le tapis me parurent des éléments définitifs et péremptoires.

Et je trouvais la solution. La porte avait été fermée de l'extérieur de la façon que je vais dire. J'ai pris le soin d'ailleurs, à l'époque, de faire photographier les phases des expériences auxquelles je me livrai pour faire ma démonstration.

De l'intérieur, avant de sortir, je plaçai un crayon en travers de l'anneau de la clef. Je pris le soin d'attacher l'extrémité de ce crayon à une ficelle. Puis, en sortant, je gardai entre mes doigts le bout de la ficelle que je fis passer entre le bois de la porte et celui de l'encadrement.

En tirant la ficelle de bas en haut, je tirai sur le crayon qui, dans son mouvement fit tourner la clef et ferma la porte à clef. Je n'eus plus qu'à tirer la ficelle pour libérer le crayon que le nœud coulant de la corde ne serrait que peu. J'eus la corde qui passa par la fente de la porte et de l'encadrement. Et le crayon tomba.

On pouvait fermer ainsi une porte de l'extérieur.

Je repris le dossier de l'affaire de Charles W... Je retournai sur les lieux. Dans la procédure, il n'y avait pas trace de la découverte d'un crayon sur le sol, ni d'aucun autre objet.

Mais la serrure n'avait pas été changée et je constatai qu'elle était beaucoup plus douce que celle du logement du commissaire.

Je pus, sur celle-ci, recommencer mon expérience. Il était trop tard pour constater quoi que ce fût sur la clef et même sur le bois de la porte. Mais je pus réussir sans le crayon et avec le seul secours de la corde attachée à la clef et pouvant se détacher quand on tirait très fort, à condition que le nœud fut fait tout au bout de ladite corde.

La preuve était faite. Un criminel était entré chez le jeune Charles W... et, cinq ans plus tard, chez le commissaire Léonard G... dans les mêmes circonstances, après avoir su qu'ils avaient touché de l'argent aux guichets d'une banque.

Mais rien ne me livrait l'assassin. Je demandai qu'une surveillance fût exercée aux abords des guichets de paiement des banques. Ce ne fut qu'un an encore après que les agissements d'un individu trop attentif aux règlements de guichets où

il n'avait rien à faire attirèrent l'attention de la police.

L'inspecteur Oswald lui tendit un piège. Il feignit, d'accord avec l'administration, d'encaisser une somme importante. Il vit l'individu le suivre et entrer derrière lui dans l'immeuble où il habitait. C'est alors qu'il l'arrêta.

Il obtint des aveux. L'homme a été condamné à mort. Avouerai-je que, malgré l'atrocité de ses crimes, cette exécution me fit quelque peine ? C'est qu'en effet, au cours de ses aveux, le coupable reconnut que j'avais exactement deviné et reconstitué son ingénieuse opération.

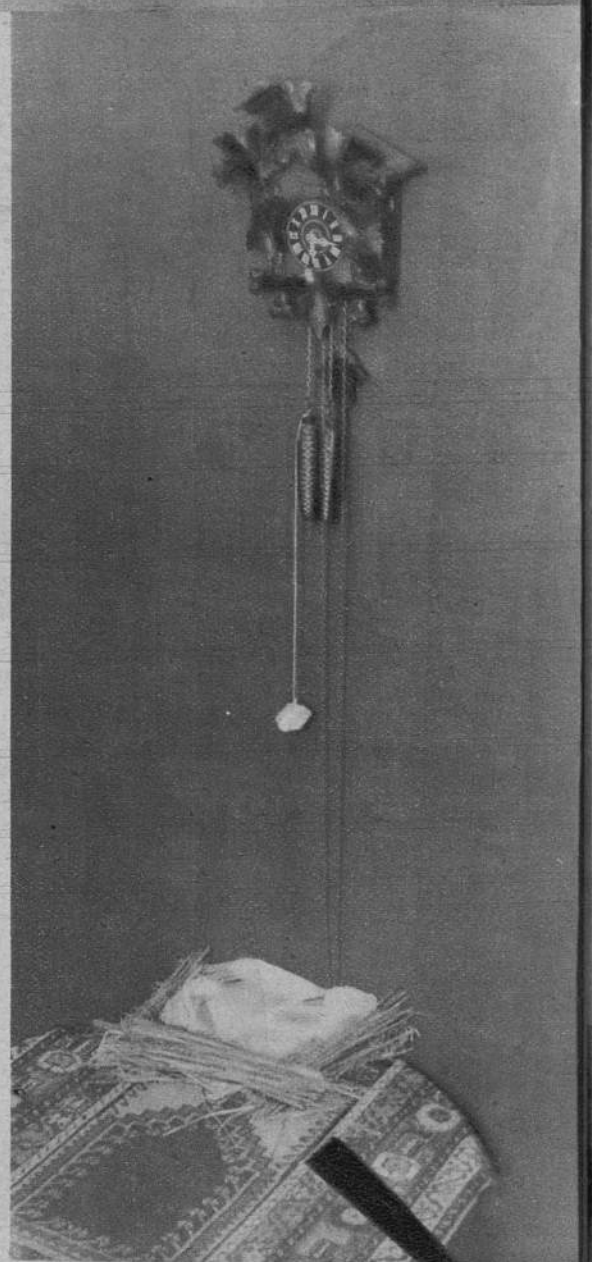
Je lui ai su gré de cette déclaration. Qu'on me pardonne. Un expert criminel a bien, lui aussi, son petit amour-propre.

..

Le truc employé par ce double assassin — et qui a peut-être commis ainsi par ce procédé bien d'autres crimes — ressort de ce que j'appellerai la machination mécanique des criminels.

Il appartenait à un Américain de rivaliser d'ingéniosité avec mon compatriote. Mais, cependant, et tout chauvinisme mis à part, je crois que je donnerais encore la palme à l'assassin de mon pays.

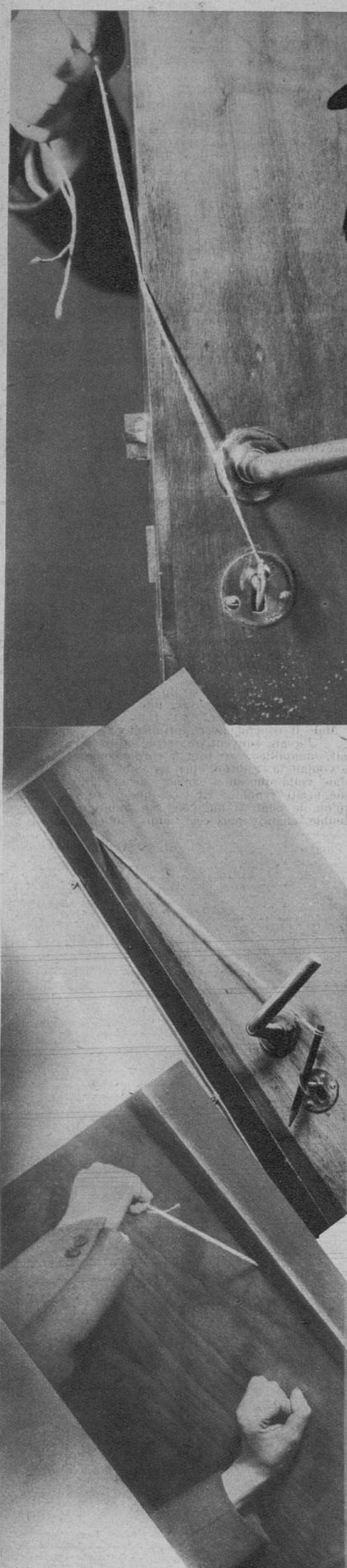
Qu'on en juge par ce seul exemple.



L'horloge et le sachet suspendu au-dessous du poids et au-dessus du produit chimique que le contact du sachet enflammera.

Un incendie détruisit un ranch dans le Massachusetts à la ferme de Rasdew. Trois personnes périrent dans les flammes. Bien que l'affaire se passât assez loin de toute agglomération importante, le feu n'était pas encore éteint que toute une délégalion de police judiciaire de Boston arrivait et, guidée par le shérif, commençait ses investigations. En Amérique, les détectives sont accompagnés en ce cas-là d'une petite armée d'experts en tous genres et qui ne sont eux-mêmes, d'ailleurs, que des détectives spécialisés.

Les premiers éléments recueillis ne semblaient pas devoir nécessiter vraiment



Photographies des différentes phases de l'opération reconstituée par l'expert et qui permit à l'assassin de refermer, de l'extérieur, intérieurement la porte de la chambre du crime.

de la chambre du crime, faisant croire ainsi à un suicide. Il y suffit d'une ficelle et d'un crayon faisant tourner la clef, ficelle passée par l'interstice du chambranle de la porte. Parfois, la ficelle seule peut fermer la porte, sans le secours du crayon qui fait levier. En ce cas, il ne reste aucune trace de ce moyen de fermeture.

Aléas Brown

un tel déploiement de forces policières.

Il n'y avait qu'un coupable possible dans cette ferme isolée. Le domestique Aléas Brown était en mauvais termes avec ses maîtres qui venaient de le mettre à la porte à la suite d'une scène violente. Il avait voulu violer la jeune fille de la maison ou il avait été son amant du consentement de celle-ci ; on n'a jamais su la vérité sur ce point, plus difficile à élucider que les plus compliqués mystères policiers. Il n'y a pas d'experts qualifiés pour les secrets du cœur féminin.

Bref, pour se venger, notre homme avait mis le feu à la ferme. C'était un homme violent et redouté.

Les flammes avaient gagné rapidement toute l'habitation et on n'avait retrouvé que des cadavres carbonisés. J'ai toujours eu l'idée, en outre, qu'il avait commencé par assassiner ses maîtres et qu'il avait mis le feu ensuite pour dissimuler les traces de son crime.

Mais, de toute façon, il était bien impossible de l'inculper. Aléas Brown soutenait qu'il était parti de la ferme depuis sept jours et qu'il n'y était pas retourné depuis. Il donnait à l'appui de ses déclarations un alibi vérifié. Il était à plus de huit cent milles de là et il n'avait nullement dissimulé son adresse nouvelle.

Grâce à quoi, on avait pu l'envoyer quérir en avion. La justice américaine a des procédés rapides et qui ne prolongent pas les enquêtes comme il arrive dans bien d'autres pays encore que la France.

Pas un seul jour depuis son départ, Aléas Brown n'avait quitté sa nouvelle résidence. Depuis ce temps, que s'était-il passé à la ferme de Rasdev ? On ne le savait pas. Elle est isolée et nul ne pouvait dire s'il en avait vu les trois habitants. Il était donc possible qu'ils eussent été assassinés avant le départ d'Aléas Brown.

Mais comment le feu avait-il pu ne se déclarer qu'une semaine plus tard ?

Par le moyen d'une mèche ? Il faudrait qu'elle eût été d'une longueur incalculable. Et ce ne pouvait être qu'une supposition non démontrée.

Mais l'expert en incendie s'attacha à retrouver les parties qui avaient pu échapper à la carbonisation. C'est ainsi que, protégée par une poutre, une horloge fut retrouvée presque intacte.

C'est pourtant près du lieu où elle était placée que le feu semblait s'être déclaré. Mais, précisément, le premier effondrement l'avait, en quelque sorte, mise à l'abri.

Or, au poids de cette horloge, était encore attaché un morceau de ficelle. L'expert ingénieur en mécanique examina sur-le-champ le mouvement d'horlogerie. Il

s'agissait de l'un de ces cartels qui rappellent beaucoup nos coucous et que l'on fabrique dans tous les pays où il y a des forêts.

Des poids sont suspendus sous ces horloges et l'un d'eux descend au fur et à mesure que l'autre monte.

Or, l'ingénieur en mécanique remarqua que l'un de ces poids, celui, précisément, auquel s'attachait encore un bout de ficelle, se trouvait, au moment où la pendule s'était arrêtée, au moment de l'incendie vraisemblablement, au point le plus bas de sa course.

Il demanda à l'expert chimiste d'intervenir et de rechercher si, dans les objets consumés à proximité du point où se trouvait l'horloge et où l'incendie, au dire de l'expert du feu, s'était allumé, si, en ce point, on ne retrouvait pas la trace de produits chimiques propres à l'ignition.

L'expert chimique découvrit, dès sa première expérience, qu'en effet la chimie avait joué son rôle en cette affaire.

Le valet de la ferme était d'ailleurs un personnage assez énigmatique et déjà condamné dans des affaires de fabrication et de détention d'explosifs.

Bref, la conclusion de cette enquête, à laquelle avaient collaboré immédiatement quatre spécialistes en expertises diverses, établit que le valet incendiaire et assassin Aléas Brown avait suspendu un sachet au contrepois de l'horloge.

Ce sachet contenait un produit chimique apte à s'enflammer au contact de l'acide sulfurique. Le poids était à ce moment au point le plus haut de sa course. Au-dessous se trouvait de l'acide sulfurique déposé sous forme d'un succédané en poudre. Pour que le sachet arrive au contact de l'acide, il fallait attendre que le poids fût au plus bas de son trajet. Ce qui nécessitait un peu plus de six jours — juste le temps d'absence d'Aléas Brown.

Du papier, de la paille, etc., sont déposés, en outre, autour de l'ingrédient à son point de contact.

A ce moment, le tout s'enflamme avec une violence extrême.

Il n'en avait pas fallu davantage. La reconstitution exécutée selon le mode de préparation du criminel donna des résultats probants.

L'alibi si soigneusement préparé d'Aléas Brown ne lui épargna pas l'électrocution.

Les machinations des criminels ne sont pas toujours mécaniques. Souvent, elles sont combinées de manière à faire retomber sur un innocent une culpabilité apparente et présumée. Car le meilleur moyen d'échapper au soupçon est de le faire diriger vers un autre.

Le dernier exemple que je vais apporter en contribution à cette étude arrive tout droit d'Espagne où je l'ai recueilli au cours de mes recherches sur l'organisation policière et judiciaire dans les deux continents.

Se rappelle-t-on encore l'assassinat de Garcia Ramos à Valladolid, qui fit tant de bruit à son époque ? On avait découvert le cadavre caché et empaqueté dans le coffre d'un canapé ? Le frère de la victime, José Ramos, avait été arrêté et longtemps gardé en prison. C'est encore grâce à un expert que la vérité put être découverte et dans des circonstances assez curieuses.

Il convient de faire remarquer qu'en Espagne, les experts ne participent pas aux enquêtes. Ils sont nommés par les magistrats chargés de l'instruction et seulement après que les policiers ont déjà fait leur information qui parfois est fort longue.

C'est dire que ces experts arrivent un peu comme les fameux carabiniers, souvent trop tard. Ce n'est pas leur faute, mais celle d'une législation un peu surannée et dont on m'a dit qu'elle allait être rajeunie. Ce serait un utile progrès.

Il faut observer aussi que ces experts ne sont pas des professionnels des choses de justice ou de police, mais des médecins, des ingénieurs, des savants, etc., dont la mission est toujours limitée à l'affaire dont ils sont chargés.

Beaucoup ne seront experts qu'une seule fois dans leur vie.

Les policiers ne sont pas des spécialistes en matière de recherches scientifiques. Ils exercent avec courage et dévouement leur profession. Ils savent effectuer une filature et même faire de subtiles déductions, mais ils ignorent ce que j'appellerai la police de

laboratoire. On en pourra voir ici les inconvénients.

Mais je dois citer aussi un policier remarquable qui s'est efforcé, dans sa modeste sphère, de remédier à cette carence. Il ne m'autorise pas à le nommer et je ne peux donc le désigner ici que par une initiale : L...

Au moment où l'assassinat de Garcia Ramos fut découvert, les feuilles d'abondants détails sur ce crime. La police avait découvert le propre frère de Garcia, José Ramos, en train disant-on, d'envelopper le cadavre dans des couvertures.

Celui-ci avait nié et raconté qu'au contraire il développait ce lugubre paquet. Ce qui semblait invraisemblable.

C'est par les plaintes des voisins de l'appartement de Garcia Ramos, riche citoyen de Valladolid, que la police avait été prévenue. Des émanations pestilentielles, en effet, s'échappaient de sa demeure. La police, arrivant pour effectuer une perquisition, avait trouvé José Ramos occupé à sa funèbre opération.

José Ramos était une sorte de bohème, assez mal considéré de sa famille et qui n'avait avec son frère que des relations assez espacées. Surpris par cette intrusion de la police, il raconta :

— J'ai été prévenu tout à l'heure, par un coup de téléphone anonyme, que mon frère me demandait et que je trouverais dans le coffre du canapé du petit salon un colis qu'il me faudrait ouvrir d'urgence. Je suis venu. J'ai été au coffre. C'est à ce moment que vous êtes intervenus.

L'accusation lui répondit qu'il était en train de cacher le cadavre. Si un expert eût été présent, il aurait pu remarquer que José ne ficelait pas le funèbre colis, mais le déficelait, au contraire. En effet, les linges étaient déjà maculés par les déjections et les suintements du cadavre depuis plusieurs jours. Un expert en étoffes eût remarqué que celles qui entouraient le corps étaient froissées par une assez longue contrac-

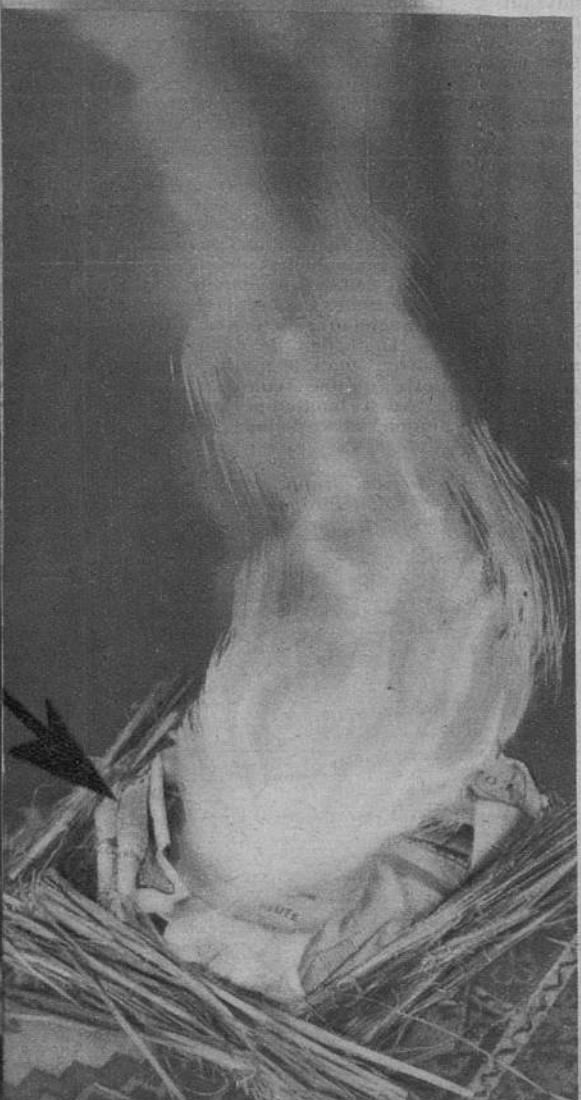
tion, donc attachées depuis quelques jours.

Mais José fut d'abord incarcéré et demeura plusieurs mois en prison sans qu'aucune expertise eût été faite. On avait photographié le lugubre paquet lors de sa découverte. C'était tout.

(Suite page 14.)

Z...,
Expert légiste.

Le poids descend. Le sachet aussi. Automatiquement, le contact se produira.



Le cadavre empaqueté et caché dans le coffre d'un divan.

Un policier photographie le lugubre paquet qui vient d'être découvert.

BAGNE DANS LES NEIGES



II (1).
Dans les ténèbres
du donjon.

DEPUIS trois jours je mourais de faim et d'ennui dans les ténèbres du « donjon ». Ce n'est pas pour rien que les bagnards de Saint-Vincent ont donné ce nom d'autrefois à la prison du pénitencier ; presque toutes les horreurs du moyen âge ont été ressuscitées dans ces cellules souterraines, où l'ombre et la solitude s'ajoutent à la souffrance physique pour faire une loque du plus dur. Imaginez, à quelques mètres au-dessous du bâtiment de l'infirmerie, maçonné à même la terre comme un tombeau, un cube de ciment armé qui ne reçoit du dehors qu'un jour avare par une lucarne grillée. L'homme qu'on enferme là ne peut-il pas se croire, sans grand effort d'imagination, exclus définitivement de la vie ? Du dehors, il n'aperçoit, le jour qu'un minuscule carré de ciel ; il n'entend pas le son, même étouffé, d'une voix humaine, car le seul de ses semblables qui l'approche au cours de sa détention est le gardien placé devant sa porte ; et le silence, entre eux, est de rigueur.

Stupidement donc, aussi désespéré qu'une bête aux premiers jours de cage, j'attendais depuis trois jours la fin de mon martyre. A travers les barreaux d'acier qui, sur une de ses faces, ferment ce cul de basse fosse, je contemplais, vide de pensées, la silhouette sombre du gardien qu'on me donnait comme muet compagnon ; seules, le jour, les relèves me permettaient de mesurer le temps, mais, la nuit, les ténèbres étaient si profondes que je n'apercevais même pas l'homme au casse-tête et au browning et, lorsque je ne

(1) Voir *Police-Magazine* n° 205.

dormais point — ce qui m'arrivait souvent, — il me semblait réellement être égaré dans un autre monde, dans un monde mort.

Puis l'aube ramenait son cortège de souffrances monotones. Tout d'abord, bien qu'il n'y eût rien à faire d'utile dans la cage, il fallait se lever à l'heure réglementaire ; ce n'était pas que le lit, une planche, fût agréablement moelleux, mais le temps coule plus vite quand on le passe couché ; or, sans une minute de grâce, le garde entraînait à l'instant prévu et il fallait déjà avoir plié les trois couvertures qui formaient la literie, et que l'homme emportait avec le pelochon. Tout cela était rapporté le soir, à cinq heures.

L'homme parti, il ne restait qu'à déjeuner. Un gobelet d'eau et une mince tranche de pain, tel était le menu. Rien de plus jusqu'à midi. Aux douze coups, la grille s'ouvrait de nouveau et, sans mot dire, le gardien apportait un nouveau gobelet, une nouvelle tranche de pain strictement mesurée. Et le même cérémonial se reproduisait le soir, à cinq heures... Pendant sept jours, il fallait vivre de cette pitance qui n'aurait pas nourri un chien.

Suprême douleur ! Il était impossible de tromper la faim en grillant une cigarette. Avant de vous faire descendre au donjon, on vous visitait soigneusement les poches et le tabac était enlevé. Il est vrai que, pour distraire le prisonnier, l'administration bienveillante lui donne un petit travail ; à l'entrée dans la cage, on lui remet un morceau de papier de verre et, pendant tout le temps qu'il passe au donjon, le malheureux doit sans repos astiquer les barreaux de sa grille. Ironie ? Cruauté ? Non sans doute ; plus simplement administration.

Le soir où je remontai à l'air libre, un des détenus que je rencontrai me dit :

— Tu sors du trou ? Tu as eu tout de suite un remplaçant.

— Qui ça ?

— Bill.

— Bill est au donjon ?

— Oui. Il a cogné sur un mouchard. Et il ajouta, avec une tristesse réelle :

— Le pauvre gars y mourra.

Tous nous aimions bien le petit Bill, un gamin de dix-sept ans que sa complicité dans une affaire de contrebande avait amené au bagne de Saint-Vincent. C'était encore un gosse par l'âge, mais un homme

par la taille et la force. Je comptais d'autant plus à sa peine que nous avions tous à souffrir des mouchards, de simples détenus comme nous qui pensaient s'attirer des faveurs en dénigrant leurs camarades ; aussi, bien que les bagarres fussent sérieusement punies, ne pouvions-nous toujours résister au plaisir de punir un de ces infâmes personnages. Cependant les craintes de mon interlocuteur me parurent excessives :

— J'y suis bien resté sept jours, dis-je, et pourtant je n'y suis pas mort.

— Oui, me répondit l'autre, mais toi, tu es un homme. Bill n'est pas encore à l'âge où les fatigues et les privations peuvent être facilement supportées et, avec sa mauvaise tête, il en a déjà supporté beaucoup : fouet, lanterne, menottes...

« Et puis, conclut mon compagnon avec un grand geste des épaules, Bill s'ennuie ici. Il ne peut pas dépenser ses forces, il a le cafard et il se... »

Un geste brutal acheva la phrase.

— Le pauvre gosse, m'écriai-je.

Il faut le dire. L'une des grandes plaies morales des bagnes canadiens provient de l'excessive solitude dans laquelle sont tenus les hommes. Depuis la cave, où les hommes tournent l'un derrière l'autre sans jamais échanger ni une parole ni même un regard, jusqu'à la cellule où on les enferme chaque soir seuls avec leurs rêves et leurs remords, avec leurs désirs aussi, tout est calculé pour les condamner à l'isolement. Comment les têtes chaudes et les chairs faibles ne succomberaient-elles pas à un tel régime ? A la Guyane, les forçats nouent de honteuses liaisons ; au Canada, les bagnards avides d'un semblant de tendresse, enflévrés par le désir, n'ont même point cette ressource désespérée. Ils sont seuls... toujours...

Que j'en ai vu de ces pauvres diables, pour qui chaque nuit ramenait de douloureuses tentations ! Les surveillants les traquaient à toute heure. La nuit, des gardiens faisaient des rondes spéciales dans les couloirs des cellules ; en chaussons silencieux comme des ombres, ils glissaient d'une porte à l'autre et, brusquement, à travers le grillage, ils projetaient sur les dormeurs un rayon de leur lampe électrique.

Malheur, alors, à celui qui se laisse surprendre ! L'homme, honteux, la respiration coupée, se ratatine sous le faisceau lumineux qui lui fait douloureusement cligner les paupières. La sentence, toujours la même, est vite prononcée :

— Prends tes couvertures, dit le garde, et descends au donjon.

Et c'est dans le trou que la nuit s'achève, pleine d'appréhensions.

Le lendemain matin, le malheureux est amené devant le préfet. Rien à répondre à l'interrogatoire : surpris par le gardien, qui assiste à la comparution, quel moyen de défense trouverait le coupable ? Aussi la cérémonie est-elle brève :

— Quatre jours de menottes, prononce le grand chef.

Punition terrible qui frappe l'homme d'une sorte de paralysie et, le rendant in-

capable de tout geste le transforme en une sorte de larve.

Après la soupe du soir, le condamné rentre dans sa cellule accompagné d'un gardien. Celui-ci lui commande de se coucher aussitôt. A peine est-il au lit que le garde lui saisit les poignets l'un après l'autre et, les ayant passés dans des menottes, les attache aux barreaux qui forment la tête du lit. C'est ainsi, les bras à demi retournés, furieux et impuissant comme une bête tenue en laisse, que l'homme devra passer ses nuits. A-t-il réussi à s'endormir enfin ? Une douleur brusque le réveille. Veut-il se retourner ? Impossible ; les bras lui font mal, le dos lui fait mal, ses reins ne lui semblent plus qu'une plaie. Et cependant il lui faut rester étendu, dans une position immuable, cependant que des crampes furieuses le tenaillent et que le sang, gêné dans son cours, abandonne ses doigts engourdis.

Ce traitement horrible ne suffit pas quelquefois à guérir de leur vice certains de ces malheureux. Pendant les corvées, s'ils peuvent échapper un instant à l'attention des gardiens, ils en profitent pour s'y adonner. Hélas ! même lorsqu'ils affectent de tourner le dos, les gardiens ne cessent jamais de surveiller les suspects. A peine l'homme s'est-il isolé dans un coin sombre, qu'un surveillant surgit et, de nouveau, le traîne chez le préfet. Cette fois, le donjon est trop doux pour punir le récidiviste :

— Douze coups de lanterne, décrète le directeur.

Et le supplice commence aussitôt, rythmé par les hurlements du misérable qu'étouffent heureusement les murs épais de la prison.

Bill avait connu toutes ces souffrances, et plutôt deux fois qu'une, car il était trop possédé par le démon pour céder à la violence. A la fin, la torture intérieure et la douleur physique avaient aigri son caractère ; en quelques mois, il avait vieilli de plusieurs années et ses camarades les plus proches savaient, par les brèves confidences qu'il avait pu leur faire dans les rangs, qu'il avait atteint au plus profond du désespoir. On le voyait, aux heures du travail, aux heures de la récréation, toujours, partout, prostré et insensible, plongé dans une sorte de stupidité animale et traînant avec peine son corps martyrisé...

Aujourd'hui, Bill est encore enterré vivant dans les ténèbres du donjon. Il s'y trouve dans les conditions, les plus dures, car les fauteurs de bagarres sont l'objet, au bagne de Saint-Vincent, des pires sévérités. Durant un mois il ne verra plus la lumière, durant un mois il ne connaîtra plus de l'humanité que la silhouette d'un gardien silencieux, matraque et browning au côté.

On ne distingue de lui, dans l'ombre, qu'un visage et deux mains... Un visage convulsé, deux mains crispées. La face atrocement tourmentée du malheureux garçon se colle à la grille, s'écrase contre les barreaux et les mains s'agitent éperdument dans le vide, entre les barres de fer où des menottes les fixent.

Chaque matin, en effet, à huit heures, le gardien appelle le détenu. Il n'a pas besoin d'entrer ni de donner un ordre ; l'autre connaît son destin. Docile, car la rébellion est impossible, il tend ses deux poignets à travers les barres et, jusqu'à onze heures, il reste là, remâchant silencieusement sa rage, incapable de s'écarter de cette grille transformée en instrument de torture, ouvrant et refermant mécaniquement ses pauvres doigts ankylosés qui, dans le clair obscur, ressemblent aux tentacules de quelque bête affreuse. A onze heures, l'homme est délié ; on lui laisse deux heures et demie de repos pendant lesquelles, exténué, il s'étend sur sa planche, puis la gangue de fer se referme de nouveau autour de ses bras et ce n'est qu'à cinq heures que le condamné peut enfin parcourir son étroite cellule pour se donner l'illusion de la liberté.

Tel est le régime auquel Bill va être astreint pour un mois. Car telle est la loi du bagne : celui qui s'est servi de ses poings, souffrira par ses poings. Quelques coups dans la plate figure d'un mouchard se paient par près de deux cents heures de pilori.

Au bout de la deuxième semaine, Bill n'est plus qu'un tragique fantôme. Le huitième jour, son menu s'est légèrement augmenté, au lieu de l'unique tranche de pain qui lui tenait lieu de déjeuner, il en reçoit maintenant quatre ; mais, le matin comme le soir, le gardien n'apporte qu'une seule tranche et un seul gobelet d'eau. Aussi longtemps que le détenu demeurera au donjon, et ce séjour peut durer jusqu'à

Cette punition terrible frappe l'homme d'une sorte de paralysie et, le rendant incapable de tout geste, le transforme en une sorte de larve.



six mois, il ne recevra rien de plus comme nourriture que ces six morceaux de pain sec. En quel état peut-il sortir de sa cellule souterraine ? Il est facile de l'imaginer.

En ce qui concerne Bill, le malheureux garçon était, au bout de ses quinze premiers jours, tombé dans l'hébétéude. Pendant les heures où il n'était pas à la chaîne, il ne cherchait plus à se promener dans sa cellule, mais, comme mû par un mécanisme immuable, il frottait au papier de verre un morceau de barreau, toujours le même, et qui, dans les ténèbres, mettait, tant il était jol, une petite lueur.

Un jour... c'était en décembre, la neige tombait comme elle sait tomber là-bas, et sa blancheur resplendissante jetait par la lucarne, dans la profondeur du donjon, une lumière surnaturelle. Appuyé de tout le corps sur sa grille, les deux mains inertes, l'œil vide, Bill semblait plongé dans un rêve.

Tout à coup, dans le silence qui, depuis des mois, depuis des années peut-être, n'avait jamais été rompu dans ce caveau, une voix monta, lamentable. C'était un chevrottement enfantin, un bêlement presque :

— Mais oui, petite, je t'aimerai... Oh ! comme je t'aimerai, petite !...

Bill parlait... Etonné par un tel prodige et furieux de l'injure faite au règlement, le gardien sursauta et, comme le prisonnier continuait ses litanies, il lui ordonna violemment de se taire. Mais l'autre ne semblait pas entendre ; fixant sur le gardien des regards égarés, il balbutiait des phrases sans suite, monotones comme un refrain, et ces déclarations d'amour adressées à quatre mètres sous terre par une ombre à un fantôme faisaient un effet sépulcral.

Impuissant à obtenir le silence, le gardien considérait avec indécision son singulier prisonnier. Comment obliger à tenir sa langue un homme qui s'obstine à parler ? Au bagne, on ne connaît qu'un moyen, les coups. Sur les deux mains prisonnières de Bill, le garde-chiourne appliqua un coup de son casse-tête assez violent pour réveiller un endormi. Mais Bill ne resserra même pas ses doigts blessés ; sans détourner les yeux sur celui qui venait de le frapper, il parlait toujours à l'amie invisible qui, dans la solitude affolante du donjon, murmurait pour lui des paroles de tendresse.

Là-dessus vint la relève. Le gardien mit son collègue au courant de cet événement qui, bouleversant la routine

du service, allait lui imposer un surcroît de travail ; il allait falloir, en effet, adresser un rapport à la Direction :

— Pour moi, dit le nouveau-venu, ce Bill devient tout simplement fou.

— Ou c'est un simulateur, répondit l'autre...

« Au moins, ajouta-t-il, tu ne vas pas t'embêter pendant ta garde. Tu n'as qu'à écouter les déclarations de ce stupide animal... et à les prendre pour toi, si ça te chante !

Pendant une heure encore Bill, insensible aux raisonnements, aux coups, aux jurons, aux prières, parla à la bien-aimée que sa fièvre passionnée avait inventée ; puis il tomba dans un abattement dont rien ne put le tirer ; délié, il demeura debout à la même place, les bras ballants, et ne songea pas plus à s'étendre sur sa planche qu'à fourbir son barreau favori. Le corps était là, mais l'esprit voyageait ailleurs, aux côtés d'une tendre fille que Bill avait sans doute fréquentée naguère, au joyeux temps de la liberté...

Le lendemain, on dut se rendre à l'évidence ; l'hôte actuel du donjon tombait dans l'idiotie. Un nouveau rapport émut le préfet, qui dépêcha le médecin pour examiner le condamné.

S'il faut dire toute la vérité, on se demande pourquoi le bagne de Saint-Vincent se paie le luxe d'un « toubib ». N'importe quel gardien, le détenu le plus ignorant pourrait tout aussi bien être chargé de veiller sur la santé des forçats. On ne connaît en effet que deux médicaments à l'infirmerie : teinture d'iode pour l'extérieur ; pour l'intérieur, huile de ricin. Dès que le cas devient sérieux, un seul traitement : le repos ; on reconduit le malade à

Les surveillants traquent les prisonniers à toute heure. Silencieux comme des ombres, ils glissent d'une porte à l'autre.

sa cellule et on l'y boucle à double tour ; libre à lui de se mettre au lit. Mais qu'il n'aille pas, pour tuer le temps et oublier ses souffrances, fumer aux heures où les autres travaillent ; aussitôt, malade ou non, il prendrait la direction du donjon, avec le consolant espoir que la diète forcée pourra le guérir. Tout de même, pour cas de folie, le médecin est obligé de se donner quelque tracas ; ni le lit, ni la teinture d'iode, ni même l'huile de ricin, cette panacée, ne peuvent remettre une cervelle égarée dans le droit chemin.

Le docteur se fit donc amener Bill. Celui-ci arriva, l'air égaré, bredouillant des paroles indistinctes, souriant vaguement, de temps à autre, à ses voluptueuses rêveries ; on lui avait à demeure laissé les menottes, car son vice, exaspéré par le mal, la faiblesse et la solitude du donjon, ne lui laissait plus de repos. L'homme de science le considéra un instant, le palpa, lui parla :

— Rien à tirer de lui, conclut-il en terminant son examen. Envoyez-le à l'équipe d'observation.

L'équipe d'observation est une formation spéciale créée pour l'examen des faibles d'esprit. Les cas de folie, bénins ou graves, sont si fréquents à Saint-Vincent qu'il a fallu organiser cette division pour examiner et séparer les malades de leurs compagnons de chiourme ; on évalue en effet à vingt pour cent de l'effectif moyen le nombre des détenus qui présentent des troubles cérébraux. Cette situation a fini par inquiéter les autorités supérieures et, tout récemment, des experts ont été envoyés d'Ottawa pour chercher les causes et trouver les remèdes à cette effrayante épidémie. Mais est-il nécessaire d'être un aliéniste diplômé pour comprendre que l'encellulement, le silence obligatoire, le manque de distractions, le fouet, la strappe et le donjon, auxquels s'ajoutent la privation de soins médicaux et, en cas de punition, l'insuffisance de la nourriture sont des motifs assez forts pour transformer en maniaques des hommes accoutumés à connaître tous les excès de la liberté ? Je dois dire d'ailleurs que la folie furieuse est assez rare au bagne ; l'égarément, l'hébétéude sont la forme que prend le plus fréquemment la maladie.

A l'équipe spéciale, la vie est beaucoup plus douce que dans les autres divisions du bagne. Placés sous la direction d'un officier intelligent et généralement doux, les fous jouissent d'autant de liberté qu'en peut permettre le règlement. Sans doute le travail est assez dur, car, au bagne, on a beau avoir perdu la raison, on n'a pas le droit de demeurer inutile ; armés de pelles, les malades en observation s'en vont donc matin et soir à la corvée ; leur besogne ordinaire consiste à charger des camions de sable ou de gravier. Mais des faveurs appréciables leur sont accordées ; la plus goûtée est la permission qu'on leur laisse de parler librement entre eux. Après des mois ou des années de silence, comme il doit sembler bon de causer avec un semblable et de se retrouver homme après avoir été machine ! Malheureusement les hommes qui connaissent un tel bonheur — inexplicable pour ceux qui n'ont pas éprouvé la torture du silence — ne sont pas en mesure d'en jouir pleinement puisqu'ils n'ont plus toutes leurs facultés ; on a vu cependant des égarés reprendre conscience après un mois de ce régime plus humain. En outre, bien qu'il soit interdit de fumer à l'équipe d'observation et qu'on n'y distribue pas de tabac comme on le fait aux forçats ordinaires, l'officier laisse volontiers ses hommes griller de temps à autre une cigarette ou allumer une bouffarde.

— Faites attention aux officiers supérieurs, recommande-t-il seulement.

Cette nouvelle vie eût pu guérir le pauvre Bill s'il n'avait été si profondément atteint par ses habitudes perverses, première cause d'un mal que le séjour au donjon avait aggravé subitement. Le séjour à l'équipe est fixé à un mois pendant lequel les malades sont attentivement surveillés jour et nuit. L'officier qui a la responsabilité de ce service s'efforce, durant ce laps de temps, de connaître à fond ses hommes ; il note leurs gestes, enregistre leurs paroles, leur tient lui-même de petites conversations durant lesquelles il tâche de se rendre compte de leur état et, surtout, de démasquer les simulateurs. Au bout des trente jours, il décroche le téléphone, appelle le médecin et lui fait un rapport verbal ; si la folie est manifeste ou si le cas est litigieux, le médecin arrive aussitôt. On l'a vu quelquefois venir en compagnie de deux gardiens, revolver au poing pour s'emparer d'un furieux, mais, je l'ai dit, ce cas est rare ; le plus souvent le malade passe le plus docile-

On ne releva sur les dalles de ciment qu'un pantin aux membres brisés et qui avait cessé de vivre.



L'hôte actuel du donjon tombait doucement dans l'idiotie.

ment du monde cette visite qui doit décider de son sort. En effet, le médecin du pénitencier le reconnaît-il ? Un expert est mandé pour lui faire subir un dernier examen et, quelques jours après, cinq au maximum, le malade est évacué sur un centre spécial de détenus aliénés où, si son cas est incurable, il finira ses tristes jours. Si, au contraire, le médecin ne le reconnaît pas, il n'y a plus de recours pour le malheureux, hors une bonne crise de folie furieuse qui le jettera, écumant, sur les gardiens et le fera conduire aussitôt en cellule, les bras emprisonnés dans la camisole de force.

Bill, lui, n'était pas fou au point de le paraître dès un examen superficiel. Le régime de la division d'observation, s'il ne l'avait nullement guéri, l'avait apparemment calmé ; on pouvait dire de lui maintenant que c'était un grand neurasthénique, mais la neurasthénie n'est pas une maladie qui compte au bagne :

— Bast ! décréta le médecin, maintenant que le voilà mieux, il achèvera de se guérir en cellule.

Et Bill revint au travail. On ne l'entendait plus jamais parler seul, mais ce gamin, qui, jadis, avait la gaieté et l'insouciance de son âge, vivait maintenant avec une gravité de vieillard. Il n'essayait plus, aux heures de corvée, de causer avec les camarades aux rares instants où les gardiens s'éloignaient un peu. Il était devenu l'effigie du désespoir.

Sa cellule était située au deuxième étage. De grands escaliers de pierre à rampe de fer réunissaient les différents étages de ces bâtiments et les cages de ces escaliers, fort larges, constituaient de véritables petits halls. Un matin, à l'heure de la sortie pour le travail, les files de forçats se formaient sur les paliers ; à tour de rôle, le gardien ouvrait les portes des cellules. Sa grille décadencée, Bill sortit. Sans répondre à son voisin qui lui chuchotait un bonjour, il marcha vers l'escalier comme pour prendre sa place dans les rangs ; mais, comme il allait atteindre la première marche, d'un bond rapide, il obliqua sur la droite. Avant qu'on eût eu le temps de le retenir, il avait enjambé la balustrade et, au milieu des cris d'effroi, son corps tournoyait dans le vide.

On ne releva sur les dalles de ciment qu'un pantin aux membres brisés et qui avait cessé de vivre.

(A suivre.)

FRENCHY.

capable
out geste
orme en
e larve.
du soir,
dans sa
gardien.
coucher
le garde
re et, les
aux bar-
les bras
me une
passer ses
douleur
possible ;
ns ne lui
ui faut
pendant
le sang,
ngourdis,
quelques
à
Pendant
stant à
pour s'y
tourner
veiller les
un coin
veau, le
est trop
ecteur.
par les
usement
tôt deux
non pour
ure et la
en quel-
s et ses
brèves
es rangs,
ir. On le
a récréa-
plongé
ant avec
dans les
nditions,
l'objet,
tés. Du-
rant un
ilhouette
à côté.
visage
ains cris-
theux
barreaux
de, entre
dien ap-
e donner
car la
ignets à
reste là,
s'écarter
torture,
pauvres
semblent
A onze
x heures
énué, il
er se re-
est qu'à
ourir son
liberté.
int pour
qui s'est
Quelques
e paient
est plus
on menu
tranche
n reçoit
soir, le
un seul
enu de-
jusqu'à
sorti de
le trans-



Les Thugs

De Plymouth un croiseur de l'Amirauté vient d'appareiller pour Calcutta.

Cette information n'aurait par elle-même que peu d'importance si l'on n'apprenait, en même temps, qu'un des meilleurs inspecteurs de Scotland Yard qui fut naguère encore à l'Intelligence Service, un des plus brillants agents de l'Indian-Department, le major Basconfield, avait pris place à bord.

Sir Basconfield est chargé, nous dit-on, d'assumer personnellement à Calcutta la direction d'une enquête qui, d'ores et déjà, s'avère longue, difficile et non exempte de périls.

Le fait est que de mystérieux attentats se multiplient en ce moment sur les rives du Gange et qu'ils sont même de nature, si l'on en croit les dépêches de l'Indian Service, à entraîner une population cependant calme et soumise dans une voie qui ne laisserait pas de causer à Londres de vives inquiétudes.

Il ne s'agit pas d'émeutes et encore moins d'un quelconque mouvement anglophobe. La police du vice-roi se trouve plutôt en présence d'une peur panique qui s'étend des couches les plus pauvres, celles que l'on désigne sous le nom d'*intouchables*, jusqu'aux castes aristocratiques les plus fermées.

D'ailleurs, les sujets britanniques ne sont pas épargnés puisque les dernières victimes en date ont été choisies chez ces *commissionners of divisions*, les officiers de l'Indian Service qui constituent en quelque sorte la cheville ouvrière de la domination anglaise. Ainsi, il n'y a pas un mois que le cadavre de l'un d'eux était relevé dans une allée du parc du Palais du gouverneur du Bengale, à Chandernagor.

C'est à la suite de cette découverte, le trente-cinquième depuis le début de l'année, que les autorités, complètement impuissantes, se sont décidées à faire appel aux lumières d'un major de Scotland Yard, véritable spécialiste de ces problèmes dont la solution échappe ordinairement aux plus clairvoyants.

Résumons quelques-uns des faits les plus dramatiques qui sont venus à notre connaissance.

Il y a environ six mois, un riche négociant hindou de Bénarès se présentait à la

police et déposait une plainte contre inconnu. Un soir, dit-il, qu'il regagnait en automobile la ville sacrée, un tronc d'arbre rangé en travers de la route l'avait fait stopper. A peine était-il descendu de sa voiture, pour se rendre compte de la nature de l'obstacle, qu'il sentit un nœud coulant lui enserrer le cou. Mais, doué d'une force peu commune, il avait, non sans peine, réussi à se dégager et à mettre son agresseur en fuite. Le signalement qu'il fournit de ce dernier pouvait malheureusement s'appliquer à des milliers d'autres Hindous et, après quelques jours d'investigations infructueuses, le *police-sergeant* britannique chargé de tirer cette affaire au clair conclut à une tentative d'assassinat commise par quelque rôdeur *intouchable*.

Et voici qu'un mois plus tard, jour pour jour, le même négociant était trouvé mort, étranglé dans sa propre maison de plaisance, sur les bords du Gange. Près du corps, on ne releva qu'un seul indice, mais combien significatif : un *mouchoir blanc* sur lequel était brodée une *pioche*. Ceux des policiers hindous et blancs qui n'ignoraient rien des secrets de l'Inde se prirent à réfléchir. Mais, après tout, il pouvait s'agir tout bonnement d'une vengeance quelconque, suivie d'une habile mise en scène destinée à égarer les soupçons. Les enquêteurs échouèrent cette fois encore.

Et les cadavres d'Hindous mystérieusement étranglés deviennent plus nombreux. En février, deux parias périrent de cette façon dans la Chitpur road, le quartier le plus ignoble de Calcutta. Le double crime est signé : les mouchoirs blancs à la pioche brodée. Le lendemain, un Hollandais, employé comme interprète chez un commissionnaire de la Clive street, inscrit son nom sur la liste rouge. Puis, après la découverte dans la plaine du Gange du corps d'un gardeur de bestiaux, c'est, si j'ose ainsi dire, le coup de tonnerre de Djarjeling.

Djarjeling, la capitale d'été du Bengale, est une belle ville anglaise, pittoresque, située à 2.000 mètres d'altitude au nord de Chandernagor. Elle n'est guère habitée au mois de mars que par les domestiques hindous et musulmans des usiniers et des hauts fonctionnaires de Calcutta qui possèdent là des propriétés somptueuses. Aux environs, se trouvent aussi quelques plantations de thé et de quinquina qui occupent un assez nombreux personnel mal logé dans des baraquements en bois.

M. Smith, contremaitre britannique, dirigeait précisément dans l'une de ces exploitations une équipe de boys hindous. Le 21 mars 1934, se sentant légèrement incommodé par les signes avant-coureurs d'une attaque de fièvre, il confia la direction des travaux à son aide, un Sikh à la stature athlétique, et alla s'étendre dans son bungalow. Le hasard voulut que, peu après, le Sikh eut lui-même affaire au bungalow. Comme il se dirigeait de ce côté, il croisa un Hindou qui en sortait et qui, à sa vue, essaya de s'enfuir. Se doutant de quelque chose d'anormal, le Sikh s'élança au pourchas de l'inconnu, qu'il réussit à rattraper et à maîtriser.

Dans le bungalow, le corps de Smith

Le corps de Smith gisait, un mouchoir blanc autour du cou.

Sont-ils



C'est Kali, la déesse aux multiples mains ensanglantées...

gisait : un mouchoir blanc autour du cou. La mort avait fait son œuvre.

Le procureur royal de Calcutta vint lui-même examiner les lieux et procéder à l'interrogatoire du prisonnier. Celui-ci enfermé dans un mutisme dont rien ne pouvait le faire partir, ne se donna seulement pas la peine de nier. Mais il ne répondit pas davantage aux questions qui lui furent posées.

On le fit alors comparaître devant une manière d'aréopage composé de *Zemindars*, ou notables hindous, chefs de tribus et de village, plus ou moins officiers de l'état-civil, dans l'espoir que l'un d'eux le reconnaîtrait.

Ce fut alors que l'événement se produisit. Un très vieux *Zemindar*, vaguement fakir, qui, depuis quelques minutes, observait l'étrangleur avec une attention soutenue se leva et dit :

— *Ali Khan Bhaee Salam !* (Salut à mon frère Ali Khan !)

Et l'autre d'ouvrir enfin la bouche pour répondre :

— *Salam Aleikum !*

La foudre serait tombée aux pieds du procureur que celui-ci n'eût pas été plus bouleversé que lorsque le vieux *Zemindar* s'écria :

— *Écartez-vous tous, c'est un disciple de Bhowanee, un Thug !*

..

Au début, personne ne voulait y croire. Les Thugs ! Depuis près d'un demi-siècle, le gouvernement anglais pensait en avoir définitivement purgé l'Inde. Certes ! nul n'ignorait qu'il existait encore de nombreux sectateurs de Bhowanee, ou Kali, la sanguinaire déesse aux multiples mains ensanglantées, à la gloire de laquelle plus d'un temple s'élevait à Calcutta. Mais, au moins, les fanatiques avaient-ils été mis dans l'impossibilité de lui payer un monstrueux tribut.

Et voilà que les étrangleurs reprenaient le cours de leurs exploits. La secte du Thuggisme ressurgissait d'un passé que l'on croyait mort. Elle se cherchait de nouvelles victimes expiatoires, elle les exécutait froidement, comme avant, au moyen du mouchoir brodé, son signe de ralliement !

Avant de s'alarmer, il convenait peut-être de savoir si ces assassinats n'étaient pas simplement le fait de vulgaires imitateurs ou même d'un groupement révolutionnaire qui aurait eu recours à ce moyen pour frapper les esprits.

Des investigations furent entreprises dans les milieux les plus divers, avec cette ténacité méthodique dont seuls les Anglais sont capables. Elles ne donnèrent aucun résultat positif, tout au plus les autorités acquirent-elles la conviction qu'on ne pouvait incriminer aucune des organisations nationalistes hindoues.

Deux autres faits vinrent encore ajouter à l'espèce de malaise qui commençait à se

propager dans la province du Bengale.

Un matin, on trouva l'étrangleur du contremaitre Smith pendu aux barreaux de sa cellule. Cette fois, il ne s'agissait que d'un suicide. N'empêche que l'un des éléments sur lesquels comptaient s'appuyer les enquêteurs disparaissait soudain.

Puis, un Indochinois nommé Mahé-Wong, propriétaire d'une fumerie dans Chowin-gree road, vint spontanément déclarer à la police qu'il avait été le témoin involontaire d'un meurtre commis la nuit même en face chez lui. Un homme, un Hindou d'après ce qu'il avait pu en juger, avait été assailli par deux bandits lesquels,

Le vieux *Zemindar* s'écria : « Écartez-vous tous ! C'est un disciple de Bhowanee, un Thug ! »



revenus!

après lui avoir passé une écharpe autour du cou, adossèrent leur victime contre la porte de la fumerie.

Terrorisé, Mahé-Wong, qui observait la scène derrière ses volets clos, n'avait pas osé intervenir et, d'ailleurs, il n'en aurait pas eu le temps. Ce n'est qu'après le départ des étrangleurs, dont il affirma pouvoir produire un signalement circonstancié, qu'il se risqua, avec l'aide de son boy, à se porter au secours de l'inconnu. Le corps était encore chaud mais aucun soin n'aurait servi à rien.

Vérifications effectuées, le récit de l'Indochinois fut reconnu exact. Malheureusement, le *district officer* de police n'était pas là ; on pria Mahé-Wong de repasser au bureau dans la matinée pour préciser sa déposition.

Vers midi, très surpris de ne pas le voir arriver, l'officier qu'on était allé quérir se rendit à la fumerie. Mahé-Wong ne s'y trouvait pas.

On devait seulement, à deux jours de là, repêcher son corps dans les eaux bourbeuses du Tolly's Nullah, le bras sacré du Gange. Quant au boy annamite, il était disparu lui aussi et l'on ne sut jamais à la suite de quelles circonstances... Victime ou complice ? C'est ce que se demandent, aujourd'hui encore, les policiers.

Et la liste des morts s'allongea démesurément : un prêtre bouddhiste, un brahmane, un pâtre, des négociants, des paysans, une danseuse, un sergent de police, d'autres encore y compris, dernièrement, deux officiers de l'*Indian Service*. L'activité des étrangleurs ne se limitait plus à la seule province du Bengale, elle s'exerçait plus au nord, à Bénarès, Agra, Delhi. Les populations littéralement terrorisées ne doutaient plus avoir affaire à une bande de Thugs qui, armés du mouchoir symbolique, n'épargnaient ni le sexe ni l'âge et ne témoignaient d'aucun respect pour les castes auxquelles — selon les superstitions religieuses — il est criminel de s'attaquer.

Les dénonciations affluèrent à la police. Chacun croyait voir en son voisin un adorateur de Bhowanee. Des visites domiciliaires furent ordonnées un peu au petit bonheur. Chez un Hindou musulman des environs de Chandernagor, nommé Isah-Ganh, on découvrit une tablette de cire sur laquelle étaient gravés ces deux mots qui contribuèrent à renforcer les soupçons des policiers : *Jey Bhowanee!* (Victoire à Bhowanee!).

On savait que c'était là le mot de passe des anciens Thugs. Isah-Ganh fut incarcéré séance tenante. Parce qu'il était fossoyeur de son état, on voulut voir en lui un Thug de la classe des *Lughas*, ceux qui, dans la confrérie, sont spécialement chargés de préparer la tombe des victimes.

Finalement, comme l'enquête n'avancait pas assez vite au gré du vice-roi et que, d'autre part, cette involontaire lenteur était susceptible d'indisposer tout le monde, on se décida d'en appeler aux lumières de l'homme qui, ayant consacré de longs travaux à l'étude du Thuggisme, paraissait plus que d'autres qualifié pour débrouiller la situation. C'est ainsi que Sir

Basconfield embarqua sur un croiseur à destination de Calcutta...

L'ex-agent de l'*Indian Department*

pourra-t-il justifier les espoirs que l'on place en lui ?

Il est certain que les étrangleurs vont avoir affaire à un adversaire d'autant plus redoutable qu'aucun de leurs secrets ne lui est totalement inconnu. L'inspecteur parle couramment une dizaine de dialectes hindous et a passé près de trente ans de sa vie aux Indes et plus particulièrement dans le Bengale. C'est dire que le champ d'action où il va se mouvoir lui est familier. Mais si nous nous trouvons véritablement en présence d'une renaissance des mœurs thuggistes, il est à redouter que les moyens ordinaires n'aboutissent à rien. Les Thugs ne sont pas des malfaiteurs que la crainte d'un châtement exemplaire peut effrayer. Ils constituaient jadis, aux Indes, une secte religieuse très fermée dont le zèle n'avait d'égal que la coutume cruaud de ses fidèles. Les Anglais ont lutté pendant un siècle pour réduire ceux-ci à l'impuissance, car, bien qu'ils fussent abhorrés de tous, les Thugs trouvaient partout des complicités, tellement grande était la terreur qu'ils inspiraient.

Ils parcouraient le pays sans autre but que d'assassiner et de dépouiller les voyageurs. C'étaient des étrangleurs de tradition et de profession. Certains dressaient à leur épouvantable métier jusqu'aux enfants de leurs victimes. La confrérie comptait des milliers d'adeptes, elle en recrutait jusque dans les rangs de la police indigène. Souvent, on accueillait les Thugs dans les tribus et dans les villes sans même savoir ce qu'ils étaient réellement : car, si la secte avait des signes de reconnaissance valables pour l'Inde entière, les profanes étaient tenus dans leur ignorance.

Il y avait entre autre une formule de salut bien définie qui permettait à un étrangleur de se faire reconnaître en n'importe quel endroit de ses pareils. Et ce salut était uniformément le rituel :

« *Ali Khan Bhaee Salam!* »

On a vu plus haut comment le vieux Zemindar de Djarjeling, qui n'ignorait pas ce détail, réussit à mettre en défaut l'assassin du contremaître Smith.

En règle générale, les Thugs se répartissaient en trois catégories distinctes. D'abord, les *Sothas* dont le rôle consistait à repérer les futures victimes et à servir d'appât pour attirer les Hindous et les blancs dans un guet-apens. Ensuite, les *Lughas* qui enfouissaient les corps ou bien les précipitaient dans quelque marécage. Dans le cas où il s'agissait de l'attaque

Roosevelt junior est nerveux



FRANKLIN D. ROOSEVELT junior, fils du président de la République américaine est un beau garçon rompu à tous les sports, et qui ne pèse pas moins de quatre-vingt-dix kilos. Il est étudiant à l'Université de Harvard et vient souvent en week-end à Bryn Mawr, aux environs de Philadelphie, chez H. Vaughan Morgan, parent du riche Morgan.

Le jeune étudiant n'est pas un garçon des plus commodes. Il vient de le prouver une fois de plus aux dépens d'un malheureux photographe. Comme le jeune Franklin était allé assister à une soirée de catch à Philadelphie en compagnie d'une jeune femme, il se prit de querelle avec le photographe Don Corvelli, qui manifestait son intention de prendre un cliché du jeune homme et de sa compagne. Cette prétention déplut au fils du président, qui tomba à bras raccourcis sur le malheureux Cor-

velli, lui administra une raclée des plus soignée, et, lui ayant arraché son appareil de reportage, l'écrasa par terre à coups de talon.

Des personnalités présentes intervinrent aussitôt et calmèrent l'irascible étudiant. Cependant que le photographe lésé, tirant de l'appareil démolé la pellicule demeurée intacte, se faisait une spirituelle vengeance de la faire développer immédiatement...

Ce qui nous permet de mettre sous les yeux de nos lecteurs la photo du jeune Roosevelt en train, à gauche, de dérober celle qui l'accompagne à l'objectif du photographe indiscret. Tandis que, à droite, voici Corvelli lui-même montrant d'un œil désabusé son appareil au soufflet déginglué et semblant dire : « Voilà les risques de la profession ».

Le jeune Roosevelt fera bien à l'avenir de prendre du bromure... ou de sortir seul !

d'une caravane, les *Lughas* partaient généralement en avant afin que, les tombes étant prêtes, les corps puissent être expédiés avec le minimum de risques.

Enfin, les *Bhuttotes* étaient ceux des Thugs qui avaient le plus d'importance dans la confrérie puisqu'ils leur appartenait de passer le *roomal*, ou nœud coulant confectionné avec le légendaire mouchoir brodé. Telle était l'habileté de ces derniers que l'opération ne prenait que cinq secondes.

A la base de tant de crimes il y avait, naturellement, une légende. Au commencement du monde, deux puissances, l'une créatrice, l'autre destructrice, étaient en lutte. La puissance créatrice eut si vite fait de peupler la terre que Bhowanee ou Kali, la déesse destructrice, réunit ses zéloteurs à qui elle donna le nom de Thugs et confia la mission de détruire le plus grand nombre possible de vies humaines, leur permettant, en récompense de leurs services, de dépouiller leurs victimes. Elle leur interdit toutefois de verser le sang et de « thugger » les femmes, les musiciens, les marchands ambulants et certains ordres de mendiants.

Par la suite, cette dernière recommandation fut oubliée des Thugs qui s'attaquèrent à toutes les proies qui leur parurent désirables.

Les sectateurs de Kali attachaient un sens superstitieux aux présages. Ils n'omettaient jamais de les consulter avant de partir en expédition. Le cri d'une chouette ou le braiement d'un âne étaient favorables ; mais un lièvre ou une vache blanche traversant le chemin étaient de très mauvais augure. Le cri d'un corbeau suffisait à les faire renoncer à l'expédition jusqu'au lendemain. Il est vrai qu'on conjurait aussi les mauvais présages par des cérémonies rituelles. Si bien que, d'une façon ou d'une autre, le sort des victimes repérées par les *Sothas* était toujours clair.

Quand il n'avait pas le temps d'enterrer les corps — dans les villes par exemple — le *Lugha* se contentait de répandre dessus

une pincée de sucre pilé, appelé *goor*. Kali se chargeait du reste.

Le silence est une loi qu'un Thug ne saurait transgresser et celui qui a eu la malchance de se laisser prendre vivant doit se détruire plutôt que de révéler les secrets de la confrérie.

C'est pourquoi nous pouvons dire que, s'il se confirme que la déesse Kali a de nouveau lancé sur l'Inde ses sectateurs, l'inspecteur Basconfield n'est pas au bout de ses peines. Ni la persuasion, ni la menace, ni même la décapitation — sort habituellement réservé aux étrangleurs hindous — ne feront sortir de leur hantais mutisme les détenteurs du mouchoir blanc à la pioche brodée.

M. L.

FÉCONDATIONS CRIMINELLES

Cette œuvre d'Aurèle Patorni dans laquelle il a donné toute la mesure de son talent d'auteur réaliste ; où son héros, campé dans toute la crudité humaine, mêle l'âme du bandit corse à l'hypocrisie bourgeoise, ne mâche pas ses mots ; où l'auteur note avec audace les scènes les plus outrancières des mœurs modernes ; — Qu'advient-il d'un être déclassé et taré ? C'est une grande question d'actualité... vient de paraître aux Editions de Lutèce, 33, rue Pixéricourt, Paris (20^e), au prix de 6 francs.

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous preniez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

REMÈDES WOODS, 10, Archer Street (188 T.S.K.) Les adresses W

La vérité sur l'affaire Frogé

BELFORT

(De notre envoyé spécial.)

L'AFFAIRE Frogé est morte; maintenant commence le « Scandale Frogé... »

Ce n'est pas à la légère que j'emploie cette expression.

Je viens encore de vivre quelques jours à Belfort, au cœur même de la plaie; là, peu à peu naît une conviction.

Oh ! n'oubliez pas une ville révolutionnée, les rues ont gardé leur calme, la place Corbis est animée toujours des mêmes allées et venues régulières de petites provinciales allant aux commissions; à la Coupole, les mêmes amis se retrouvent pour l'éternelle belote. Non, non, il faut fouiner plus profondément pour découvrir l'émotion d'une population ardemment patriote et qui veut une justice sans tache.

Ne court-on pas vers une nouvelle affaire Dreyfus si la condamnation est injuste ? Est-elle injuste ou non ? Voilà la question... Voilà d'où viendra le scandale.

Un exemple de cette passion retenue et cachée de la foule, mais émotion qui est prête à jaillir au moindre appel ?

En voici un entre mille.

Il avait été décidé de longue date que Christian Frogé, frère de l'accusé, prononcerait une conférence la veille de l'ouverture du procès... mais, si l'idée était vicieuse, on attendit à la dernière minute pour organiser cette réunion.

Tout d'abord cinq salles furent refusées à Christian Frogé... On avait peur que le meeting ne fut trop houleux. Enfin, à midi, le jeudi 24 octobre, une salle était louée pour le soir même. La salle de la brasserie Georges à deux kilomètres du centre de la ville.

A quatorze heures seulement, cent affiches d'un modèle réduit étaient apposées sur les murs des quartiers du centre et, à cinq heures du soir, quelques papillons étaient distribués dans les rues.

Ce fut tout !

A huit heures trente, la salle était archicomble : deux mille auditeurs de tous bords s'y entassaient alors que dehors des centaines de retardataires s'en retournaient dépités.

Il y avait là, de l'aveu même du commissaire central chargé de service d'ordre : des communistes, des socialistes, des croix de feu, des jeunesses patriotes.

Tous étaient coude à coude et je les ai vus tous dans une clameur immense et unanime applaudir Christian Frogé.

Il n'était pas question de prendre parti pour une personnalité, de défendre Frogé sympathisant d'un groupe royaliste. Il était question, pour ces gens-là, de mettre leur bon sens, leur bon cœur au service d'une cause, sans se soucier aucunement de politique.

C'est la cause Frogé qui intéresse. Nous-mêmes, dans notre souci d'information, ne sommes ni pour ni contre l'intendant.

Frogé a pu trahir comme il peut être innocent, mais nous disons que, dans l'état actuel du dossier, les charges ne sont pas suffisantes pour se convaincre de sa culpabilité.

On ne déshonore pas un homme sur de vagues soupçons ni en se basant sur les racontars de faux espions et d'agent doubles.

Si Frogé a « travaillé » au service de l'Allemagne, que sa peine soit exemplaire... mais qu'on en apporte des preuves, de vraies et solides preuves, indiscutables, irréfutables...

Et je suis retourné rue du Repos où dans une maison sans apparence toute une famille vit dans l'angoisse et l'espoir à la fois depuis deux ans.

Je les ai tous trouvés là, les frères Jean et Christian, leurs femmes, la femme de l'intendant, douloureuse et digne, tous resserés les uns aux autres, formant un seul bloc, celui de la famille indignée et prête à soutenir la lutte.

Et ce n'est point dans ces pièces bourgeoisement meublées avec un goût presque vieillot qu'on peut trouver la trace de dépenses disproportionnées avec la petite situation d'officier de carrière qui était celle de Frogé.

Dans cet appartement on respire seule-

ment la modestie et l'amour pour une existence calme et paisible.

Mais nous avons décidé d'étudier le cas Frogé en lui-même. Une à une examinons les charges présentées par l'accusation.

Nous voyons venir en tête, comme témoin à charge, le dénommé Geissmann.

Ses dépositions sont capitales, paraît-il; or cet espion allemand, agent double, indicateur de la Sûreté qui était encore générale et non pas... nationale, il l'a avoué, a avoué également en cours d'instruction, avoir fabriqué un faux pour confondre Frogé. Voyons plutôt :

Geissmann en tant qu'indicateur et qu'espion fut mis au courant de l'enquête menée contre l'intendant par le commissaire Oswald de la Sûreté.

Geissmann vit là un moyen d'intervenir utilement pour sa cause. Un homme de sa trempe se doit de rendre ou de faire semblant de rendre de nombreux services.

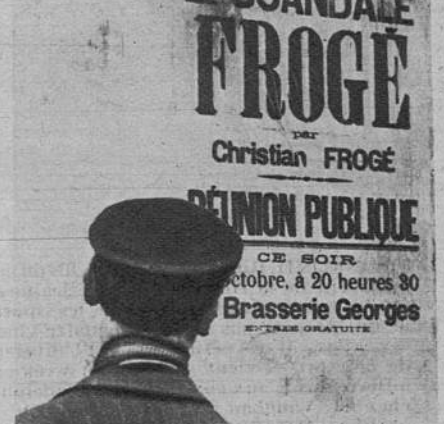
Aussitôt il déclara avoir entendu parler de Frogé comme d'un espion important par les agents secrets allemands.

— Fournissez-nous des preuves, lui dit-on.

Et Geissmann, après avoir bien cherché, trouva un moyen.

Un jour, une lettre dangereuse signée Eschler et adressée à Frogé, à l'intendance de Belfort, fut interceptée et remise à la police.

Cette lettre, Frogé ne l'a donc jamais



Voici les affiches posées dans l'avenue Jean-Jaurès à Belfort. (Nyt.)

vue et n'a même pas élargé pour elle sur le registre du vaguemestre et elle n'avait de valeur pour l'accusation qu'autant qu'elle émanait directement des services allemands. Or, le 22 février 1933, à l'instruction, Geissmann avouait qu'il avait lui-même écrit cette lettre dans le seul but de perdre Frogé.

Cette lettre, donc, émanant d'un indicateur de la police, parvint directement à la police sans même avoir été entre les mains du présumé coupable.

Le tour de passe-passe est assez joli, mais des preuves de ce genre, on peut en fabriquer à la douzaine.

Nous n'appelons pas cela des charges, nous appelons cela des faux.

Et Geissmann n'a pas été poursuivi pour faux, car l'instruction qui délivra le non lieu prétendit qu'il avait agi dans l'intérêt des recherches !

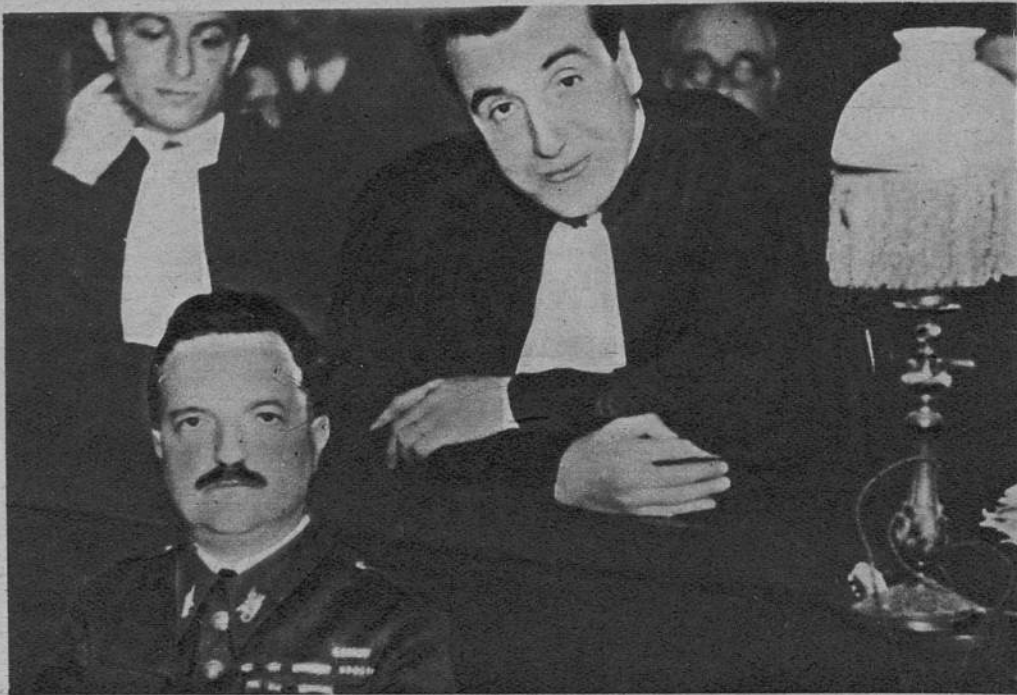
La justice n'ignore donc rien de cette manœuvre; n'empêche que la lettre Eschler est restée une charge !

Passons de Geissmann à Keh. Keh est un espion autrichien. Lui aussi prétendit aussi savoir que Frogé était à la solde des services secrets allemands !

Ah ! C'était une belle charge.

Or Keh a avoué depuis que c'était Geissmann qui lui avait parlé de Frogé espion et qu'il fut le seul. Et Geissmann en parla à Keh, deux mois après qu'il eut été mis au courant de l'enquête menée à Belfort.

Geissmann, à qui on avait dit de trouver des preuves, venait d'en trouver une... oui, mais une preuve à sa façon et elle ne vaut pas cher.



L'intendant Frogé et son avocat, M. Jean-Charles Legrand, à l'ouverture des débats. (F. P.)

La « charge » Keh est restée au dossier !

Prenez encore d'autres exemples : un nommé Dupuy-Kochelin, un jour avoua avoir dérobé certains papiers à l'Intendance, uniquement dans le but de prouver qu'il est facile de s'y introduire et de s'y approprier sans gêne les documents que l'on désire.

Dupuy-Kochelin apporte là la preuve que les papiers soi-disant communiqués à l'ennemi avaient pu l'être par n'importe qui aussi bien que par Frogé, car n'oublions pas que, avant l'arrivée de Frogé à Belfort, certains documents avaient déjà disparu, n'oublions pas que Frogé fut le premier à signaler la pagaie qui régnait à l'Intendance et qu'il fut le promoteur de l'enquête que devait aboutir à son arrestation.

Or l'instruction ne fait pas autrement cas du « fait » Dupuy-Kochelin.

Grisou, compagnon de prison de Dupuy-Kochelin, avoua qu'il sait que l'on pressent certains suspects pour qu'ils chargent Frogé...

M. L..., amant d'une secrétaire de l'Intendance, avoua qu'il a fabriqué de fausses clés et qu'il s'est introduit de nuit à l'Intendance...

Ceci n'illustre-t-il pas de lumineuse façon le cas exposé dans l'exemple Dupuy-Kochelin ?

M. L... n'est pas autrement inquieté !... M^{me} Lescahier, femme de ménage chez les Frogé, est obligée de démentir officiellement un rapport de police selon lequel elle aurait déclaré : « Mon patron recevait des Allemands chez lui... »

M. Dubail, chauffeur de taxi, aurait déclaré reconnaître en Frogé un client qu'il mena à un mystérieux rendez-vous en Suisse. Or, M. Dubail a avoué par la suite qu'on l'avait poussé à reconnaître Frogé mais qu'en fait il ne le reconnaissait pas du tout.

M. Dubail a donné le nom du commissaire de Belfort qui l'avait ainsi pressenti. M. Dubail est conservé par l'accusation comme accusateur...

Ce n'est pas un fait, mais vingt qui présentent les aspects les plus troublants ! Est-ce normal ?

Mais, au fait, il fut un temps, nous le savons, où tous les arguments étaient considérés comme faits véridiques, et n'était-il point question alors de délivrer un non-lieu ?

Depuis, il n'en a jamais plus été question parce qu'étaient intervenues les déclarations étonnantes de Krauss.

Faisons intervenir ce personnage suspect dans la danse.

Krauss est arrêté en mai 1914. La première question qu'on lui pose à la suite de son arrestation, et alors qu'il a été appréhendé pour une affaire d'espionnage absolument étrangère à celle de Belfort, est :

— Connaissez-vous Frogé ?

Depuis, Krauss a répondu oui. Oui, mais Krauss, déserteur de l'armée polonaise, espion au service de l'Allemagne, agent qui possède son dossier à l'Intelligence Service, est un « homme de main » des polices internationales européennes et il comprend rapidement que son intérêt lui commande de charger Frogé.

Il met le marché en main : — Promettez-moi de me donner le minimum et je parlerai, dit-il...

Et il parle.

A l'en croire, Frogé était un espion avec qui il était en relation directe.

Voyons plutôt : Krauss aurait payé 150 000 francs à l'intendant la communication de certains documents dont il a donné la liste Or : 1° ces documents ne valent pas une rémunération semblable ; pour la plupart même, ils sont à la dispo-

sition du public dans toutes les bibliothèques militaires ;

2° Ces documents, qui existent aujourd'hui à l'intendance, rien ne prouve qu'ils aient été divulgués et surtout par Frogé. A ce sujet, il ne faut se fier qu'aux dires de l'espion. Est-ce suffisant pour être convaincu de la forfaiture ?

3° Toutes les recherches ont été vaines pour retrouver la trace de ces 150 000 francs.

4° Krauss explique d'une façon réellement par trop simpliste, par trop enfantine, comment il communiquait avec Frogé.

— Je lui écrivais directement à l'Intendance, dit-il, et à son bureau, je lui envoyais également l'argent en billets de banque sous simple enveloppe.

Sont-ce vraiment là les méthodes de prudence élémentaire employées en matière d'espionnage ?

Allons ! Krauss semble, là, être joyeusement fantaisiste.

5° Krauss, pour convaincre la justice française, a donné des précisions exactes sur l'aménagement de la demeure de Frogé, prouvant de la sorte qu'il s'y était rendu. Or, aujourd'hui, il faut bien l'admettre, ces renseignements, il avait pu les puiser à son aise dans les journaux parus trois mois plus tôt.

6° Frogé avait hérité de 100 000 francs de sa grand-mère un mois avant la date où Krauss dit l'avoir connu. On comprend mal alors qu'à cette époque Frogé ait eu besoin d'autres disponibilités.

D'autre part, l'accusation a fait grand cas de pertes qu'aurait subies Frogé en jouant en Bourse. Mais, d'une part, ces pertes remontent à 1928-1929, bien avant que Krauss n'intervint soi-disant et, d'autre part, si les sommes correspondent au total des tractations paraissent énormes, il a été prouvé qu'elles correspondaient au roulement accumulé de la masse de manœuvre et qu'en vérité, au total, les pertes effectives ne dépassent pas 20 000 francs.

Tels sont les éléments apportés par Krauss et leur fragilité...

L'accusation, d'autre part, a peut-être apporté des preuves aux bases plus solides, encore que, par son expérience, on sache avec quelle prudence il faut admettre les assertions les plus formelles des experts en écriture en général, et ceux-ci ont affirmé avoir reconnu l'écriture de Frogé dans deux lettres adressées à des espions et signées « Albert » ou « A. ».

Mais ne paraît-il pas surprenant que la Police, la Sûreté, le Deuxième Bureau, qui se montrent certains de la culpabilité de Frogé, aient alourdi, annihilé toute l'armature de leur accusation en y intercalant des charges aussi douteuses.

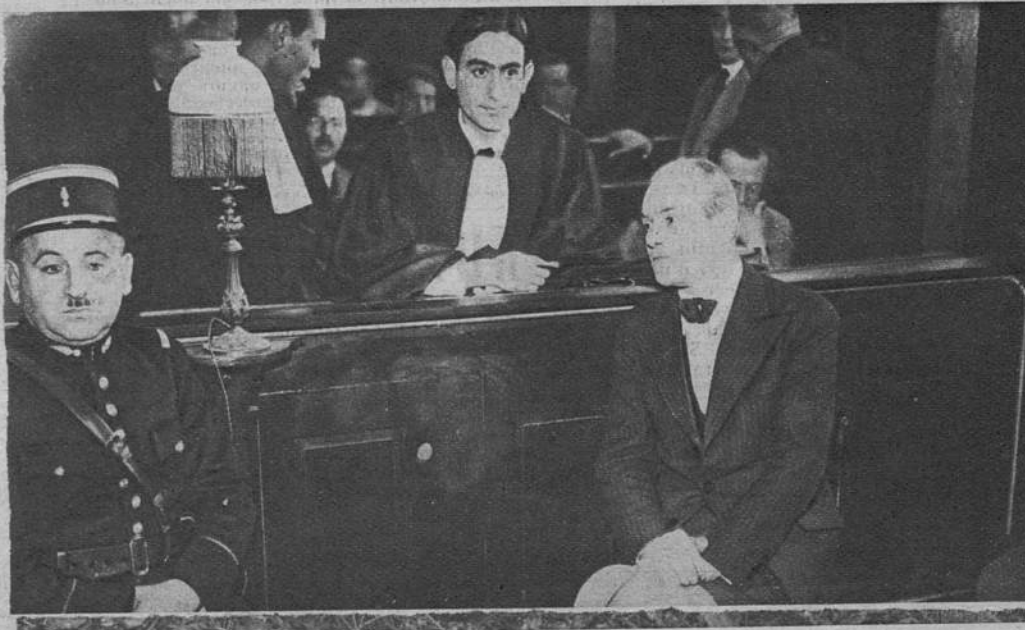
Frogé est peut-être coupable, la police peut en avoir la conviction la plus intime, mais qu'elle ne prétende pas avoir apporté à la justice des preuves réelles.

Il y a un flottement. Un flottement net, et, lorsqu'on a dans ses dossiers des charges réelles dont on sait qu'elles ne sauraient être détruites comme château de cartes, on se montre moins inquiet, on est sûr de soi et on ne craint pas les campagnes de presse et les manifestations du public... On ne demande pas à un ministre, tel que celui de la Guerre, d'intervenir auprès des grands journaux d'information pour les prier « d'être très objectifs, de ne pas trop prendre la défense de Frogé, que ça n'en vaille pas la peine... »

Non, lorsque la justice est certaine de son bon droit, elle est sereine, elle n'est pas tourmentée...

En définitive, sans preuves fermes, « on » ne croit pas Frogé, officier français, et on croit deux indicateurs de la police et des espions de bas étage. Voilà la vérité. Et « on », c'est la justice française qui, oubliant parfois d'être indépendante, condamne d'avance un accusé et rend ce que l'on appelle un jugement par ordre.

PHILIPPE ARTOIS.



Ci-contre : Voici, pendant l'audience, l'accusé Krauss, ex-officier allemand, devant son défenseur, M. Félicie. (Nyt.)

Encore une femme-assassin !

— TIENS ! Que se passe-t-il, murmura M^{me} Chauvin en voyant soudain un carré d'étoffe masquer la fenêtre de sa chambre.

Elle ouvrit la croisée et constata qu'il s'agissait d'un tapis qui, étendu à la fenêtre du premier étage, avait glissé en partie, sans doute sous l'action du vent.

Il était quinze heures trente environ. — Comment ! M^{me} Cormon n'a pas encore rentré ses tapis à cette heure, songea tout haut la locataire du rez-de-chaussée.

Et, étonnée par ce fait inaccoutumé, M^{me} Chauvin alla prévenir la concierge de l'immeuble où elle demeure, 19, boulevard des Batignolles.

La concierge traversa la cour, monta rapidement l'escalier et sonna à la porte de l'appartement occupé par la vieille M^{me} Cormon, mais rien ne répondit aux appels répétés.

— Sans doute est-elle sortie, dit la concierge à M^{me} Chauvin ; dans ce cas elle ne va pas tarder à rentrer.

Les heures passèrent cependant sans que l'on vit revenir M^{me} Cormon ni qu'une lumière se mit à briller dans l'appartement silencieux.

A vingt heures, les voisines commencèrent à s'inquiéter. L'une d'elle, M^{me} Rocquier, pensa que M^{me} Cormon, vu son grand âge, avait été prise d'un malaise et n'avait pas eu la force d'appeler.

— Il faut aller prévenir sa fille, décida-t-elle.

A vingt et une heures, M^{me} Couderc, fille de M^{me} Cormon, accompagnée d'un serrurier, arrivait au n° 19 du boulevard des Batignolles.

M^{me} Cormon, veuve du peintre Fernand Cormon, qui mourut tragiquement, écrasé par un autobus, habitait, dans cet immeuble, un petit logement de deux pièces situé au premier étage, sur la cour.

Elle avait quatre-vingts ans, mais était restée fort alerte et faisait chaque matin ses courses elle-même, utilisant simplement de temps à autres, pour les gros travaux, une femme de chambre italienne.

Très aimable, elle se liait facilement et engageait volontiers la conversation avec ses voisins lorsque, au cours de sa promenade quotidienne, elle s'asseyait sur un banc du boulevard des Batignolles.

Dans sa maison, chacun lui manifestait beaucoup d'estime et, surtout, de respect. Aussi, tout le monde, ce soir là, était-il quelque peu sens dessus dessous lorsqu'arrivèrent M^{me} Couderc et le serrurier.

— Pauvre M^{me} Cormon ! disait l'une. — Ce n'est peut-être qu'un syncope, émettait l'autre.

Une troisième, en hochant la tête, déclarait :

— Oui, mais une syncope à cet âge...

Puis tout le monde se tut quand le serrurier, arrivé devant la porte, se mit en devoir d'ouvrir celle-ci. Ce qui fut fait sans grande peine, la porte étant simplement poussée, mais non fermée à clef.

Ce fut M^{me} Couderc qui, très émue, pénétra la première dans l'appartement. Elle traversa la vestibule d'entrée, entra dans la salle à manger et, brusquement, s'immobilisa :

Là, sur le seuil de la porte donnant accès à la chambre à coucher, elle venait d'apercevoir la partie supérieure du corps de sa mère et la tête baignant dans une véritable mare.

— Au secours ! cria M^{me} Couderc qui se sentait défaillir devant le si tragique et si douloureux spectacle.

Des voisins se précipitèrent. Moins d'une heure plus tard arrivaient sur les lieux l'habile commissaire divisionnaire Guillaume, l'inspecteur principal Moreux, le brigadier-chef Holzer et deux inspecteurs. Leurs premières constatations permirent d'établir que la malheureuse octogénaire avait eu la gorge tranchée, d'une oreille à l'autre, à l'aide d'un instrument très tranchant, qu'il fut d'ailleurs impossible de retrouver.

Quant au mobile du crime, c'était le vol incontestablement : une commode, un secrétaire fracturés, des cassettes éventrées ne laissaient aucun doute à ce sujet.

Qui avait tué ? L'énigme s'annonçait difficile, M^{me} Cormon ayant pu parfaitement rencontrer sur un banc quelque dévoyé avec lequel elle se serait liée sans se rendre compte et qu'elle aurait invité chez elle.

Ce fut l'hypothèse que l'on émit tout d'abord. Elle était fautive.

L'assassin n'était pas un, mais une dévoyée. Et qui demeurerait dans le même immeuble que la victime.

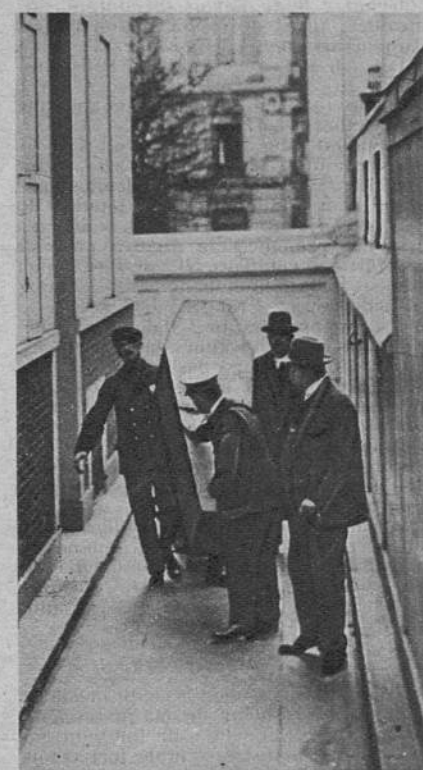
Son identification fut effectuée grâce à un homme.



La victime, M^{me} Cormon, veuve du peintre célèbre. (K.)

L'homme qu'elle aimait ! Son amant ! En effet, le lendemain de la découverte du crime, se présentait, dans les locaux de la Police judiciaire, le nommé Antoine Nicolaï, âgé de quarante ans, originaire de Sarthène, en Corse, changeur dans une maison de jeux.

Et voici ce qu'il déclara : — Hier, une de mes amies m'a remis une somme de vingt-cinq mille francs et diffé-



Le cercueil avec les restes de la victime quitté la maison du drame. (I. P.)

rents bijoux sans m'en indiquer la provenance. Or, ce matin, en lisant les journaux, j'ai appris l'assassinat de M^{me} Cormon et la description des bijoux qui lui ont été dérobés me fait craindre qu'ils ne proviennent de ce crime.

— D'autant plus que l'amie en question demeure, elle aussi, je le sais, 19, boulevard des Batignolles.

Munis de ces renseignements la capture de la coupable n'était plus qu'un jeu pour l'inspecteur principal Moreux et le brigadier-chef Holzer. Ils apprirent tout d'abord que l'amie du changeur se nommait Marie Lemoine et qu'elle logeait, en meublé, chez M^{me} Rocquier, cette vieille amie et voisine de M^{me} Cormon qui s'était tant, le jour du drame, inquiétée du silence de celle-ci.

Ils la retrouvèrent, Marie Lemoine, dans un grand café du boulevard Montmartre, où elle consommait avec un ami.

— Voulez-vous nous suivre, dirent-ils simplement.

Elle les suivit, sans protester, jusqu'au quai des Orfèvres, où M. Guillaume l'attendait pour l'interroger.

Grande, élégante, presque jolie, paraissant sûre d'elle-même, Marie Lemoine, âgée de trente-quatre ans, manucure, se prêta de bonne grâce à cette formalité.

— Je suis, dit-elle, un ancien mannequin. C'est à ce titre que je suis partie pour le Mexique, en 1932, dans l'espoir de m'y créer une situation.

— Là-bas, un homme riche s'éprit de moi et m'offrit sa fortune. Je vécus quelque temps avec lui, mais la nostalgie de Paris me prit et je le quittai. Ce qui ne l'empêcha pas, lorsque j'eus regagné la capitale, de m'envoyer chaque mois quinze cents francs.

— Voici en ce qui me concerne.

— Pour le crime abominable dont fut victime cette pauvre M^{me} Cormon, je ne puis rien vous dire. Je l'avais connue par l'intermédiaire de M^{me} Rocquier, ma logeuse, et j'allais quelquefois chez elle pour bavarder d'art et de peinture.

— C'est en rentrant du cinéma, mercredi soir, que j'ai appris l'affreuse nouvelle. J'en suis encore toute bouleversée.

— Une question encore, dit alors M. Guillaume. N'auriez-vous pas remis hier, à un de vos amis, une liasse de billets de banque et des bijoux.

Sans se démonter, Marie Lemoine s'étonna, d'une voix très assurée :

— Une liasse de billets de banque ? Des bijoux ? Je ne comprends pas ! Où les aurais-je pris ?

D'un geste brusque, le grand policier auquel on doit tant de succès sensationnels tira à lui un journal qui semblait négligemment posé sur son bureau.

— Et ça ? s'écria-t-il.

Les billets de banque et les bijoux venaient d'apparaître.

C'était fini, la partie était gagnée. Marie Lemoine, les yeux hagards, la tête entre les mains, murmura :

— Je vais tout vous dire ! Et elle commença son atroce récit :

— J'ai été rendre visite à M^{me} Cormon

vers treize heures trente et j'ai parlé avec elle sans penser à rien. Mais, lorsque j'ai eu l'intention de la quitter, il m'a semblé qu'une voix intérieure me disait :

— Il te faut de l'argent ? Eh ! bien, il y en a ici...

— D'ailleurs, en entrant chez elle, je savais que, peut-être, je la tuerais et la volerais ! C'est pourquoi je m'étais gantée de caoutchouc et munie d'un bistouri de pédicure.

— Pourquoi ces gants ? Parce que mon amant, Nicolaï, auquel j'avais fait part de mes relations avec la riche M^{me} Cormon, m'avait conseillé de la voler et aussi de mettre des gants de caoutchouc afin de ne pas laisser d'empreintes.

— Alors donc, ce jour-là, j'ai subi une tentation trop forte... J'aimais Nicolaï, je savais qu'il lui fallait de l'argent... Dans un moment de folie, je me suis jetée sur la pauvre M^{me} Cormon et, malgré sa défense désespérée, je lui ai ouvert la gorge.

— Quand j'ai vu le sang couler, j'ai jeté un coussin sur son corps étendu par terre pour ne pas assister à son agonie. Puis, avec le trousseau de clefs laissé sur l'armoire, j'ai ouvert ce meuble, fracturé les petits coffrets qui s'y trouvaient et je me suis emparé des bijoux et de tout l'argent qui s'y trouvaient.

— Enfin je suis partie, ai quitté l'immeuble et, dans les water-closets d'un grand magasin du boulevard Haussmann, j'ai jeté mon bistouri et mes gants ensanglantés.

— Peu de temps après, j'étais chez mon amant, rue de Malte et, en présence de son cousin Salotti, je lui remis les bijoux et l'argent.

— Elle se tut un instant puis ajouta : — M. le commissaire, j'affirme que je suis seule responsable de ce crime. Et elle fondit en larmes...

Qu'on s'imagine la scène effroyable. Cette jeune femme se jetant sur la pauvre vieille et l'égorgeant sauvagement avec cette minuscule, mais combien dangereuse arme qu'est un bistouri de pédicure.

Et qu'on essaie de comprendre l'attitude qu'eut, par la suite, la femme assassin !

Car Marie Lemoine fit preuve, au cours des heures qui suivirent son forfait, d'un calme extraordinaire. Elle tint compagnie à M^{me} Rocquier, fit une petite promenade l'après-midi et, le soir, se rendit au cinéma avec la fille de sa propriétaire.

En sortant de l'établissement, elle déclara :

— Quand même, si M^{me} Cormon n'est toujours point rentrée et si elle continue à ne pas répondre quand on sonne, il serait peut-être bon de prévenir sa fille, M^{me} Couderc.

Lorsque, par les soins de M^{me} Rocquier, toutes deux apprirent le drame, Marie Lemoine parut aussi sincèrement émue que sa compagne.

— Oh ! la malheureuse, dit-elle, mais c'est horrible.

— Que conclure de tout cela ?

Déjà d'aucuns s'écrient ou même écrivent :

— C'est une folle !

— Une désaxée !

— Une mythomane !

N'allons pas, je vous prie, trop vite en besogne.

Marie Lemoine, ancien mannequin, ancienne danseuse du « french cancan », ancienne favorite d'un riche Mexicain, ancienne directrice d'un institut de beauté, est, avant tout, une dévoyée. Et toute sa vie a été gâchée, malgré les coups heureux du sort qui la favorisaient, justement parce que c'est une dévoyée.

Et nous ajouterons qu'à notre avis la cause du mal moral qui la rongea est son amour immodéré de l'homme, du mâle plutôt.

Lorsqu'elle était la maîtresse de Stavisky — car elle le fut —, c'est elle qui l'entretenait.

L'argent que lui donnait son ami mexicain n'était pas toujours dépensé chez les couturiers, mais souvent aussi chez les tailleurs pour hommes.

Et c'est parce qu'il lui fallait un homme à n'importe quel prix, qu'elle avait peur de perdre le dernier amant de cœur en date, Nicolaï, et que, pour le conserver, il lui fallait de l'argent...

Voilà le drame.

Drames presque uniques dans les annales judiciaires où l'on rencontre fréquemment des femmes servant de complices dans un crime crapuleux, mais très rarement opérant seules.

On imagine très bien Gabrielle Bompard aidant Eyraud pour tuer l'huissier Gouffé. On ne voit pas du tout, par contre, la frêle Gabrielle seule en face de la victime désignée.

Marie Lemoine a prouvé de façon sanglante que les dévoyées d'aujourd'hui avaient plus de « classe » qu'autrefois !

GEORGES OUBERT.



Marie Lemoine dans les locaux de la Police judiciaire après son arrestation. (Nyt.)

On accuse, on plaide, on juge...

Trois papas pour un seul enfant.

Mannequin dans une grande maison de modes de l'avenue des Champs-Élysées, Monique — pourquoi toutes les jolies filles qui, entre la Madeleine et l'Étoile, déploient les grâces de leur ligne serpentine pour faire valoir les robes s'appellent-elles invariablement Monique? — a un ami qui se montre assez généreux à son égard, d'autant plus que cet illégitime ami a donné un petit garçon au mannequin. L'ami, nommons-le M. A..., célibataire endurci, aime son fils d'un amour passionné.

— Alors, dit souvent Monique, puisque tu aimes tant notre petit et que tu as, je l'espère, un petit sentiment pour sa maman, pourquoi ne m'épouses-tu pas? — Car le mannequin est, par définition, une mécontente: être double qui se transforme, comme un personnage de féerie. Monique, à l'instar de bon nombre de ses collègues, envie le luxe de la femme riche — souvent moins jolie qu'elle — qui achète des toilettes somptueuses et somptuaires. Ah! si elle était mariée avec M. A...!

— Pourquoi ne m'épouses-tu pas? répète-t-elle. L'ami sérieux hoche la tête, ne souffle mot et n'épouse pas; pourtant, il a reconnu le petit Georgy, qui a maintenant quatre ans. Un après-midi, son père, tout heureux de le promener, l'emmène dans un grand magasin pour choisir des jouets.

— Prends ce que tu veux, mon chéri, a-t-il dit à l'enfant qui bat des mains et s'extasie devant les chevaux caparaonnés d'or et de pourpre, les automobiles aussi grandes — ou presque — que les vraies, les maisons puériles comme des chalets suisses.

— Si je prenais une maison meublée? Et son petit doigt désigne un immeuble miniature avec une salle à manger de poupée et un salon adéquat.

— Si tu veux! Mais l'enfant, subitement, se frappe le front:

— Ah! non, je ne veux pas de maison; papa Robert m'en a promis une!

— Quoi? L'homme a lâché la main menue, puis il interroge, essayant de réprimer le tremblement de sa voix:

— Qui est papa Robert?

— C'est mon autre papa.

— Tu le vois souvent?

— Oh! oui, mais je l'aime moins que toi, tu sais, parce qu'il me gêne moins, et je n'aime pas du tout mon papa Louis, qui ne me donne jamais de bonbons?

Et, en confidence, le bambin ajoute:

— Tu ne diras pas à maman que je t'ai parlé de mes autres papas... Elle me l'avait défendu...

Une agence de police privée a eu vite fait de renseigner le pauvre M. A. sur l'étendue de son malheur: Monique a trois amis: lui, Robert et Louis qui, d'ailleurs, se croient — chacun — être le père de Georgy et, détail pittoresque, l'enfant a été reconnu par ses trois papas à des mairies différentes: on sait qu'une reconnaissance de paternité est une opération extrêmement facile qui consiste en une simple déclaration dans une quelconque mairie.

M. A., dignement, a abandonné Monique en lui indiquant la raison de la rupture et l'imprudente lui a écrit, folle de colère:

« C'est vrai, tu n'es pas le père de Georgy pas plus d'ailleurs Robert, pas plus que Louis: je n'aime aucun de vous trois, je vous ai acceptés parce que vous me fournissiez un peu de ce superflu dont j'ai tant besoin et aussi pour oublier le seul homme que j'ai aimé, le père de mon petit, tué dans un accident d'automobile, alors que j'étais enceinte de l'enfant: je vous ai dit à tous trois, que j'ai connus à cette époque, que le petit était de vous, parce que je sais que la paternité flatte l'homme. »

M. A., d'un pied allègre, s'en alla alors trouver Robert et Louis et leur montra la lettre... et tous trois, d'un commun accord, introduisirent des instances en désaveu de paternité devant la première Chambre du tribunal, qui vient de leur donner gain de cause.

« Attendu, ont dit les magistrats, que la demoiselle Monique X. a, elle-même, reconnu dans une lettre adressée au sieur A. qu'il n'était pas le père du jeune Georgy, pas plus que les deux autres amis de ladite demoiselle;

« Attendu qu'en conséquence nulle enquête n'est nécessaire... »

Et voilà le pauvre petit Georgy qui, après avoir eu trois papas, n'en a plus du tout, mais sa maman, femme de ressource, lui en trouvera peut-être un autre!

La barbe.

« Mon cher Paul, quand tu trouveras cette lettre sur la table de ton bureau, j'aurai déjà quitté le domicile conjugal... La grendine! penseras-tu, elle a un amant. Non, Paul, je n'ai pas d'amant, mais je ne puis plus vivre avec toi: tu es un mari parfait, un homme travailleur, économe, sérieux, pas coureur, hélas! mais oui, je dis bien: hélas! car, si tu étais coureur, tu aurais peut-être porté parfois tes hommages

ailleurs, tandis que tu les réserves à ta femme.

« Et je dois te dire la vérité: il m'est impossible de continuer à les supporter à cause de... ta barbe!

« Le grand mot est lâché: ta barbe sur ma bouche, sur moi, me soulève le cœur de dégoût... Je te l'avais dit durant nos fiançailles, avant de connaître ton baiser, et tu m'avais promis de la couper, tu ne l'as pas fait... Je te le répète, je n'en puis plus, je pars! »

Le pauvre Paul barbu et abandonné laissa tomber la lettre et se dit:

— Elle est folle, elle reviendra!

Mais, comme elle ne revenait pas, il dut se décider à aller chez l'avoué, demander le divorce pour abandon, par sa femme, du domicile conjugal; le tribunal, saisi, n'a pas voulu prononcer le divorce pour ce motif futile et capillaire; il a déclaré, en un jugement plein d'humour, que des hommes fort séduisants: François 1^{er} jadis et... Landru de nos jours, possédaient cet ornement et avaient été aimés passionnément.

Ils n'ont d'ailleurs pas ajouté que le sire de Gambais fut adoré jusqu'à la cuisinière four-crématoire... exclusivement.

La femme n'a pas admis le raisonnement des magistrats, elle a fait appel de leur décision et il est probable que, si les conseillers n'accordent pas le divorce pour « port de barbe », ce qui, à la vérité n'est pas prévu par le Code, ils seront obligés de le prononcer pour abandon, par la femme, du domicile conjugal... où Paul, désolé d'avoir perdu sa femme, en oublie de faire couper sa barbe... qui devient de plus en plus longue.

Viol à agent.

— Vos noms, prénoms, âge, profession? demande le président de la quatorzième chambre correctionnelle à un individu que l'appareil de la justice semble fort émouvoir, car il bredouille en déclarant son identité. Le président jette un coup d'œil sur son dossier:

— Vous êtes, lui dit-il, inculpé de viol vis-à-vis d'un agent.

— Viol, viol, viol!... répète par trois fois le prévenu, qui semble plus abasourdi que jamais.

— Que diable! murmure le substitut, c'est une drôle d'idée que de vouloir violer un agent!

Mais il est impossible d'arriver à obtenir quelques explications du prévenu qui roule des yeux égarés. La « victime » est appelée à la barre: c'est un agent haut et large, pourvu d'une barbe à rendre jaloux son fameux collègue de la porte Saint-Denis.

— Voyons, dit le président, que s'est-il passé?

— Voici, explique le représentant de l'autorité, j'ai voulu empêcher le nommé X. de passer hors des clous, il m'a insulté et bousculé, c'est tout!

— C'est bien cela! reconnaît le prévenu qui a retrouvé sa voix.

Alors le président:

— Greffier, à l'avenir, vous ferez écrire sur les dossiers le mot violences en entier et non viol, par abréviation!

SYLVIA RISSER.

Voici l'assassin

(Suite de la page 7.)

C'est alors que l'inspecteur L... intervint.

L'inspecteur L... était un jeune étudiant qui avait interrompu ses classes pour se consacrer à la carrière policière vers laquelle il se sentait attiré par une irrésistible vocation.

Bien qu'appartenant à la police de province, il fut le premier à comprendre la nécessité d'introduire la science dans les enquêtes judiciaires.

Il s'attacha à un détail que chacun avait négligé, au ficelage, si l'on peut dire, du cadavre. Les cordes qui l'entouraient avaient été coupées et c'est grand hasard qu'elles aient été conservées.

L'inspecteur L... examina les attaches de ces cordes.

Un point le frappa: la nature des nœuds. Il avait un frère qui était élève à l'école navale et qui avait dû apprendre tout ce qui est enseigné à un matelot. Et, entre autres choses, les différents nœuds employés dans la marine.

Or, tous les nœuds qui serraient les cordes ayant servi à envelopper le cadavre étaient des nœuds marins. José Ramos n'avait jamais été marin. Par contre, un domestique congédié de Garcia Ramos avait fait tout son congé dans la flotte espagnole.

Une filature adroite fit apprendre que cet homme, Roubierra, avait été vu rôdant autour de la demeure de son ancien patron, qui, depuis son départ, y vivait seul, prenant ses repas au dehors. Et aussi que Roubierra avait dû assister à l'arrivée de la police dans la demeure. Or, les policiers s'étaient présentés à deux reprises. La première fois, ils n'avaient pu forcer la porte et s'étaient retirés pour requérir les

UNE PRISONNIÈRE QUI NE S'EN FAIT PAS



EST-IL exact que Miss Myrtle Tanner Blacklidge, autrefois employée à la Banque d'État de Chicago, ait « détourné l'amour » de Nottingham, le plus beau policeman de Chicago?

Tous les matins, en se rendant à son bureau, Miss Myrtle jetait un coup d'œil complice du côté du splendide gardien de la paix préposé à la circulation. Bientôt, il arrêta les voitures express pour elle; puis il la prit par le bras pour l'aider à traverser; puis il lui parla quelques minutes sans souci des klaxons.

Miss Myrtle, qui n'est pas de toute première jeunesse, était aux anges. L'image du beau policeman occupait tous ses rêves. Elle en vint à négliger son travail et

reçut de ce fait des observations réitérées.

Cependant, Nottingham avait une épouse répondant au doux nom de Suzanne, qui fut rapidement prévenue de ce « scandale » par les espionnes des ligues puritaines. Elle vit, vit de ses yeux, son mari au sex-appeal trop évident entretenir une conversation avec l'employée de banque.

Qu'eût fait, dans la même situation, une Européenne? Impulsive? Elle fut tombée sur la rivale à coups de tom-pouce. Raisonnable? Elle eût fait recueillir des preuves plus certaines de l'infidélité conjugale. Aux fins de divorce, vraisemblablement. Ou encore elle eût redoublé de soins, d'attentions et de tendresse (sans compter les petits plats) pour ramener à elle le défaillant...

Mais Suzanne Nottingham est « American Civilist ». Elle sait, comme toutes les Yankees, que la loi est faite pour les femmes, et qu'elles ont tous les droits, surtout dans le mariage. Elle fit donc ce qui se conciliait le mieux avec son tempérament et son sens du pratique: elle se retira chez sa mère, laissant l'époux à ses coupables amours, et intenta une action en justice contre la « voleuse de cœur ».

Alors le beau Denny se défendit comme un beau diable. Il affirma que les relations entre l'employée de banque et lui s'étaient bornées à d'aimables considérations touchant la pluie et le beau temps, et que, si Miss Myrtle avait paru lui parler longtemps, c'est qu'elle lui demandait le chemin le plus court pour gagner Park Avenue!

Plus courageuse ou plus sûre de cet amour qui éclairait sa seconde jeunesse, Miss Tanner Blacklidge affirma crânement qu'elle adorait Nottingham, et que ce n'était pas déchoir que d'avouer une grande passion pour un homme aux dons si rares. Du coup, tandis que ses camarades ne surnommaient plus le beau Denny que « Don Juan » ou « Casanova », Miss Myrtle fut assez sévèrement condamnée par le tribunal: 7.500 dollars d'amende pour avoir flirté avec un homme marié...

Mais l'employée, qui a perdu sa place dans l'aventure, n'a pu se résoudre à payer à Mrs. Nottingham l'amende à laquelle elle a été condamnée. Payer, ce serait, dans son esprit, avouer la matérialité des faits.

Plutôt que de verser 7.500 dollars, la romanesque amoureuse a préféré subir la contrainte par corps. Chaque journée derrière les grilles de la prison de Chicago représente pour Miss Myrtle quelques « cents » de moins... et une victoire morale et matérielle sur sa rivale.

Quant à Denny Nottingham, c'est aujourd'hui un personnage; les galons de brigadier l'attendent. A quoi tient la célébrité, tout de même!

Z...
Expert légiste.

FIN

I. N.

J'ai choisi!

Je me rase sans savon ni blaireau et n'emploie que la **CRÈME RAZVITE**

Incontestablement supérieure à tout

BON GRATUIT à adresser à RAZVITE (Bois-Colombes) pour recevoir un tube qui vous convaincra.

Veuillez adresser un G^e TUBE D'ESSAI n° 38 à M. _____

GRATUITEMENT UN PHONO

vous est offert à titre de propagande pour lancer notre marque, en donnant la réponse du rébus ci-dessous et en vous conformant à nos conditions.

CONCOURS

Avec ces trois dessins, trouvez le nom d'un grand homme d'Etat Français universellement connu, dont toute la vie fut consacrée à son Pays.

Envoyez votre réponse en découpant cette annonce. Joindre une grande enveloppe timbrée portant votre adresse aux **Ets EMYPHONE (Ser. Concours 30) 4, R. du Château-d'Eau, Paris-X^e**

AVENIR MARYS 16, r. de Monceau, Paris-8^e. Envoyer pren., date nais., 15 fr. mand. (10 à 19h.)

DÉTATOUAGE Produits-Méthode du Prof. **DIOU** 8, Rue Fernand-Foureaux, PARIS (XII^e).

L'ENNUI C'EST LA MORT! POUR RIRE et FAIRE RIRE

Demandez les catalogues Farces, Aitrapes, Surprises, pour Soirées et dîners, Chansons, Monologues, Prestidigitations, Physiques, Magie, etc. Librairie. — Envoi contre 2 fr. Service 22 H. B. / LLY, MAYETTE Suco 8, rue des Carmes, Paris-5^e. Maison fondée en 1888.

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco douane

100.000 clients par an. — 30.000 lettres de remerciement. Demandez de suite notre catalogue gratuit. Meinel & Hérold, Markhausen 510 (Tch.-Slov.)

TOUT LE MONDE ASTROLOGUE

Cours complet en 24 leçons, écrit dans un style clair et compréhensif pour tous, très progressif, pratique. La série de 8 leçons, 20 fr. Les 3 séries 50 fr. Prime gratis, carte nativité. Demandez : Pour hypnotiser en 3 leçons : 3 fr. 75. La bague mystérieuse Laloy, pour vaincre timidité, soumettre personne à sa volonté : 22 fr. Les vrais Secrets de la Puissance et de l'Amour mis au pouvoir de l'homme et de la femme : 3 fr. 25. Ecrire : L'INITIATEUR, A VIESLY (Nord).

DEMANDEZ CHAQUE SEMAINE :

Gens qui rient

EN VENTE PARTOUT

Le N° : 1 fr.

POUR 10 frs

URODONAL

Puissant dissolvant et éliminateur de l'acide urique. Antiseptique urinaire de premier ordre. Active la diurèse. Abaisse le taux de l'urée et de la cholestérol dans le sang. Régularise la tension artérielle. Diminue la viscosité sanguine. Stimule les fonctions hépatique et rénale. Combat l'épuisement nerveux.

Toutes pharmacies ou E^t Châtelain, 2, Rue de Valenciennes, Paris. Renseignements gratuits.

URODONAL PRODUIT FRANÇAIS employé dans le monde entier

BON N° 97, P.O. à nous retourner pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Docteur Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter"

LA SEULE VÉRITABLE MARQUE DE SÉCURITÉ

BLACK CAT

MARQUE DÉPOSÉE

En plein cœur de Paris

LA PLUS GRANDE EXPOSITION DE MEUBLES

vous offre le choix le plus considérable de beaux modèles soignés. C'est en considérant la qualité et les prix que vous pourriez vous faire une idée juste de l'effort réalisé.

CHÈNE MASSIF 785
CHÈNE MASSIF 1095
NOYER MASSIF 1455
RONCE de NOYER vernie 1575
RONCE de NOYER vernie 1995

TOUS LES AVANTAGES
Livraisons gratuites à domicile dans toute la France - Reprise en compte de vos vieux meubles - Garantie sur facture - Remboursement des frais de voyage - ALBUM CADEAU à tout acheteur.

LA GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENT

67 Boulevard Sébastopol PARIS
"Jamais un Client mécontent"

BON pour un ALBUM GRATUIT. Sans engagement de sa part. Remboursement de l'album général d'ameublement.

REIMS LE HAVRE
TRÈS LARGES FACILITÉS DE PAIEMENT

OFFRE SÉRIEUSE ET SINCÈRE PROFITEZ-EN SI VOUS SOUFFREZ DE NEURASTHÉNIE

Névrose, Épuisement nerveux, Débilité, Dépression, Impuissance, Variocèle, Pertes séminales, Neurasthénie sexuelle, Affections des reins, Vessie ou Prostate, Rhumatisme, Goutte sciaticque, si vous êtes faible et sans force, si votre organisme est épuisé, demandez mon livre l'ÉLECTRICITÉ guérisseur naturel. Vous y trouverez les causes de vos souffrances et le moyen d'obtenir une guérison certaine et garantie. J'ai étudié ces questions pendant 20 ans et j'offre gratuitement le fruit de mon labeur à ceux qui souffrent. Donnez-moi seulement votre adresse sur une carte postale et immédiatement je vous ferai parvenir mon livre avec illustrations et dessins.

DOCTEUR S.-H. GRARD INSTITUT MODERNE, 30, Av. Alexandre-Bertrand BRUXELLES-FOREST
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0.90

EN UTILISANT LE... PETIT COURRIER de SÉDUCTION

QUI PARAÎT TOUS LES SAMEDIS,

vous trouverez ce que vous cherchez.

EN VENTE PARTOUT : 1 FR. 50

ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-soie sans soudure, VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS et GARANTIS indechirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SÉCURITÉ ABSOLUE!

N° 100 « Ivole » Soie blanche fine. Le dz. 10.	N° 101 « Réservoirivoire » Soie rase ext.-fine. 11.	N° 102 « Velouté » Soie rase ext.-fine. 12.	N° 103 « Réservoir velouté » Soie rase ext.-fine. 13.	N° 104 « Naturel » Soie brune surfine. 14.	N° 105 « Réservoir naturel » Soie brune surfine. 15.	N° 106 « Cristallin » Soie blonde superl. 16.	N° 107 « Réservoir cristallin » Soie blonde superl. 17.	N° 108 « Pelure » Soie peau ext.-superl. 18.	N° 109 « Réservoir pelure » Soie peau ext.-superl. 19.	N° 110 « Latex » Soie lactée invisible. 22.	N° 111 « Renforcé » Lavable extra. 20.	N° 112 « Soie chair » Lavable supérieur. 25.	N° 113 « Supersochair » Lavable extra-supér. 40.	N° 114 « Épais » Lavable d'usage. 65.	N° 115 « Crocodile » Spécial américain. 30.	N° 116 « Baudruche » extra. 20, 25, 30, sup. 40, 50, 60.	N° 117 « Bout américain » Modèle très court. 6.	N° 118 « Collections » Mod. variés supér. 25.	N° 119 « Échantillons » Mod. variés extras. 15.	N° 120 « Assortiment Black Cat » 23 mod. différents. 50.	N° 121 « Le Vérifier » appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs. 8.
--	---	---	---	--	--	---	---	--	--	---	--	--	--	---------------------------------------	---	--	---	---	---	--	---

RECOMMANDÉ : Le N° 114 « LATEX », nouveau préservatif donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le N° 106 « SOIE CHAIR », lavable, d'une solidité incomparable.

CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous renseignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois.

ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE).

PORT : France et Colonies : 2 francs ; Étranger : 5 francs ; Contre remboursement (soul étranger), port et frais : 3 frs. (Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)

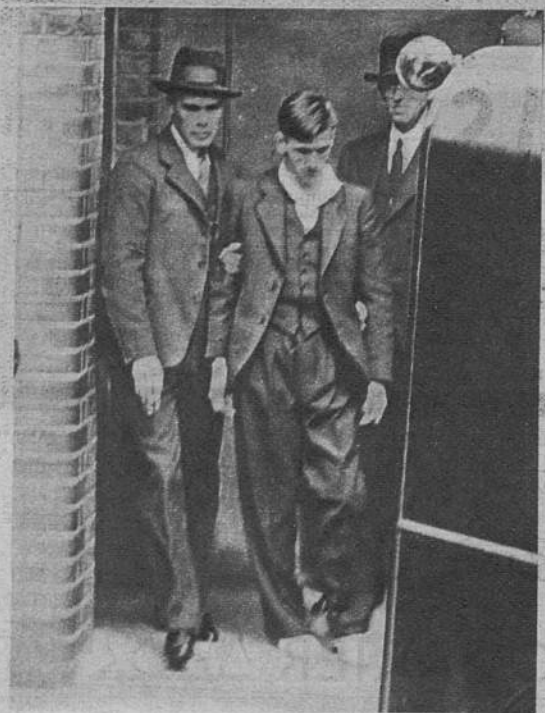
PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-lettres, mandats-internationaux ou chèques à la

MAISON P. BELLARD, HYGIÈNE
55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9^e)
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue. Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. - Même maison, mêmes articles : 22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9^e (G^e Boulevard)



Quatre escrocs internationaux ont été arrêtés à Paris, dans un café du boulevard Saint-Denis, au moment où ils allaient dépouiller de 900 000 francs « à l'américaine » un naïf homme d'affaires anglais. Ce sont de gauche à droite : Léonard Harrison, Thomas Monroe, Filtzman Gidelia, Léonard Kennedy. Des spécialistes ! Ils suivaient leur victime depuis Londres. (M. P. P.)

Le banquier Cachard, directeur de la banque du Poitou, employé de Stavisky à la Société Foncière, qui avait pris la fuite après avoir détourné plusieurs millions, a comparu devant la Cour. Déjà condamné, par défaut, à cinq ans de prison, sa peine s'aggravera certainement. Arrêt à quinzaine. Entre temps, Cachard, pour d'autres comptes à rendre à la justice, reparaitra devant ses juges. (Ro.)



Après la découverte du cadavre d'un directeur de cinéma, à Londres, les plus graves soupçons pesaient sur un opérateur J. F. Stockwell. Celui-ci a avoué son crime. Le voici, après sa condamnation à mort, rejoignant la prison où il sera pendu. (I. P. S.)

Devant les Assises de la Seine, ont comparu les auteurs du crime de la rue Grange-aux-Belles. Derin (debout, à gauche) et Joseph Digard (à droite) assassinèrent, pour la voler, la femme d'un typographe, M. Pothier, dans la propre maison de Digard. Celui-ci a été condamné aux travaux forcés à perpétuité et Derin à vingt ans de la même peine. (Ro.)

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, Paul Laborie est à Paris. Le voici à la Police judiciaire, les yeux bandés en raison d'une conjonctivite double. Son frère est inculpé de complicité. Il aurait assuré gîte et soins à son frère, après le crime. (Ro.)



C'est dans ce coquet petit pavillon, à Veltheuil, près Mantes, dans la grande banlieue parisienne, qu'un double assassinat a été commis. Une vieille rentière, M^{me} Christiaëns (quatre-vingt-seize ans) a été assassinée, ainsi que sa servante Rosine Peeters (soixante-quatorze ans). Le vol fut le

mobile du crime. Tandis que le criminel s'efforçait de brûler le cadavre de M^{me} Christiaëns, il recouvrit simplement d'effets et de vêtements celui de la bonne que montre notre photo de droite tel que le découvrirent les enquêteurs. (N. Y. T.)